N° 1/1992

ISSN 0750-2095
Prix TTC : 30 FF

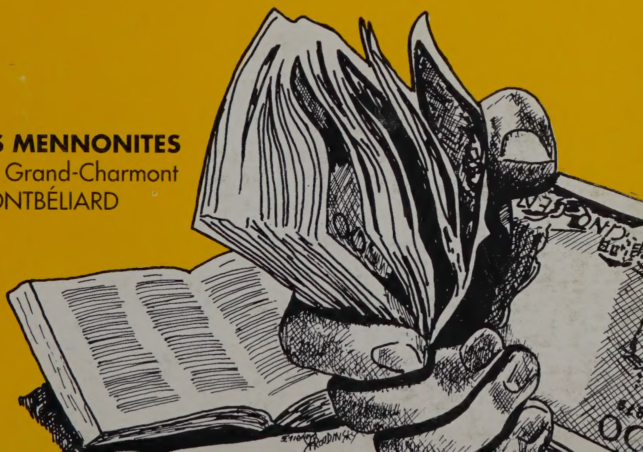
LES CAHIERS DE «CHRIST SEUL»

Revue trimestrielle

LE CHRÉTIEN ET L'ARGENT

par Samuel Gerber
(avec la collaboration de
Daniel Muller et Eric Mc Neely)

ÉDITIONS MENNONITES
3, route de Grand-Charmont
25200 MONTBÉLIARD



LES CAHIERS DE «CHRIST SEUL»
3, route de Grand-Charmont
25200 MONTBÉLIARD

N°1/1992

LE CHRÉTIEN ET L'ARGENT

par Samuel Gerber
Préface de Daniel Muller
Conclusion d'Eric Mc Neely

Diffuseur pour la Belgique :
Editions «Le Phare»
(Association sans but lucratif)
5620 FLAVION-FLORENNES

Publié avec l'aimable autorisation des Editions Brunnen Verlag, Bâle.

L'édition originale de ce cahier a paru en allemand sous le titre "Wir Christen und das liebe Geld". Copyright Editions Brunnen Verlag, Bâle.

Nos remerciements également à Mme Roswitha Pignard qui en a assuré la traduction française.

SOMMAIRE

SOMMAIRE

J'AI DE L'ARGENT, TU AS DE L'ARGENT...

par Daniel Muller

L'ARGENT ? Il en faut, dit-on. Cette préoccupation a été fixée dans de multiples proverbes qui font partie de notre patrimoine commun et qui reflètent la réalité, avec parfois une pointe de sagesse. La compilation de ces proverbes peut être source d'étonnement et de réflexion !

Il est bien normal d'*en vouloir pour son argent !* Et quand *on n'en a pas pour son argent*, il est encore plus normal de protester... De toute façon, *il faut savoir faire argent de tout* car l'argent, comme chacun sait, *est le nerf de la guerre*, et *nécessité faisant loi*, et étant donné que *l'argent n'a pas d'odeur, la fin justifie les moyens... Les petits ruisseaux font les grandes rivières* et *un tiens vaut mieux que deux tu l'auras !!* Quant à croire que *la fortune vient en dormant* ou que *pauvreté n'est pas vice*, il faudrait être bien naïf !

Quand il faut faire face, *le temps, c'est de l'argent...* On a beau dire et redire que *l'argent ne fait pas le bonheur*, il y contribue quand-même. *Plaie d'argent n'est pas mortelle*, dit-on, mais c'est une affirmation que peu de gens *prennent pour argent comptant !*

Il faut être dur en affaires, "réglo" disent certains familièrement, accrocheur, ne pas céder, aller jusqu'au bout de ses droits, car *pierre qui roule n'amasse pas mousse*, ou en pastichant la formule, *qui se laisse rouler n'amasse pas mousse !*

Il faut aussi excuser les naïfs qui croient que *contentement passe richesse* et que *biens mal acquis ne profitent jamais.*

Abondance de biens ne nuit pas ! Et *l'appétit vient en mangeant...* Il y a pourtant des gens pour qui *bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée ;* se font-ils entendre au milieu des *charité bien ordonnée commence par soi-même* et des *chacun pour soi et Dieu pour tous,* sans oublier les y a qu'à de tout bord... Mais, au fait, on n'emporte rien, nu on naît, nu on meurt !

On pourrait augmenter encore cette accumulation de proverbes, mais concluons avec deux citations ; la première est d'un historien du XIX siècle, Fustel de Coulanges, et la deuxième d'un écrivain contemporain, Georges Duhamel :

"La richesse est devenue l'unique objet des désirs des hommes, parce qu'elle donne la puissance..."

"Les puissants du moment accumulent les richesses avec le sentiment de travailler pour l'éternité" .

Mais il faut mentionner la Bible, qui elle aussi nous parle d'éternité ! Eternité pouvant dépendre de notre attitude face à l'argent. Rares, en effet, sont les livres de la Bible qui ne parlent pas de ce problème, depuis la Genèse en passant par l'histoire des rois hébreux ponctuée par des discours vigoureux des prophètes qui fustigent les mauvais riches, jusqu'au Nouveau Testament où Jésus exhorte ses auditeurs en leur disant, comme dans l'évangile de Matthieu :

"Ne vous amassez pas des richesses dans ce monde, où les voleurs forcent les serrures et dérobent. Amassez-vous plutôt des richesses dans le ciel, où ni les vers ni la rouille ne peuvent détruire, où les voleurs ne peuvent pas forcer de serrures ni dérober. Car là où sont tes richesses, là aussi est ton cœur" (chapitre 6 : 19-21) . Les apôtres insistent aussi à leur tour.

Ce problème de l'argent nous envahit par le biais des médias ; nous nous surprenons à être inquiets devant la baisse

du Dow Jones américain ou l'indice Nikkai japonais ou de notre CAC 40 ! Le taux d'inflation pour l'année 1991 nous rassure, la France est dans le peloton de tête, la stabilité de notre monnaie est assurée... Mais devra-t-on céder 1 ou 2 points de retraite pour assurer la stabilité du régime général, ou bien travailler 2 années supplémentaires, et nous voilà inquiets, ou agressifs, prêts à mordre les politiques ou à accuser l'incurie des administratifs...

Et pourtant, Dieu, notre Père, nous a promis de pourvoir à tous nos besoins et nous invite à la générosité ; Jésus, dans nombre de discours ou paraboles évoque ces problèmes financiers et propose toujours une voie qui nous semble difficile, étroite.

J'ai de l'argent

Tu as de l'argent

Il ou elle a de l'argent

Nous avons de l'argent

Vous avez de l'argent

Ils ou elles ont de l'argent

Ce n'est pas un exercice de conjugaison que je vous propose ! Mais selon la situation dans laquelle vous vivez, dites cela à haute voix, et vous verrez avec quelle intonation on peut réciter ces courtes phrases. La plupart du temps, on se surprend à être dur, injuste peut-être, à cause des sous-entendus, des non-exprimés :

Exemple : il a de l'argent, alors il aurait bien pu... ; nous avons de l'argent, oui, mais... etc.

C'est un exercice qui pourrait être salutaire, et nous amener à nous poser une fois de plus la question de l'usage des richesses, de l'argent en général.

AVANT-PROPOS

Chargé de l'enseignement de "l'éthique biblique" pendant de nombreuses années en ma qualité de directeur d'école biblique, j'ai constaté à quel point le chrétien se laisse séduire par les conceptions traditionnelles ou les opinions du moment.

C'est pourquoi j'ai eu à cœur, non pas de répandre des paroles pieuses, mais de faire ressortir les implications spirituelles des choses. Le résultat de mes réflexions me parut si bouleversant qu'il m'était impossible de poursuivre ma route sur le "bon chemin du milieu" : il me fallut changer radicalement et prendre le chemin d'un disciple conséquent.

Voici un des problèmes que j'ai eu à traiter périodiquement : "le chrétien et l'argent". En y réfléchissant, je pris conscience que ce sujet délicat ne devait pas être passé sous silence. Jésus lui-même parle plus souvent de l'argent et des biens terrestres que du ciel et de l'enfer; il ne nous est donc pas permis de faire de ce domaine une "affaire personnelle" . C'est pour cette raison que je me décidai de consacrer à ce sujet, dont on n'avait pas ou peu parlé. Cette série de messages furent diffusés au cours des ans par Radio Luxembourg, et ont servi de base à ce livre.

Le message radiophonique exige concision et précision, et demande un langage simple et à la portée de tout le monde. Ces caractéristiques se retrouvent donc dans ce texte; les uns y verront une faiblesse, les autres une force ! Le lecteur en jugera lui-même!

Mon but premier et d'amener le lecteur à s'examiner avec honnêteté pour voir si Jésus est réellement le Seigneur de sa vie, jusque dans les affaires d'argent. Je prie pour qu'il en soit ainsi.

I. IL NOUS FAUT PARLER DE L'ARGENT !

Voici quelques années, mes messages radiophoniques traitèrent de la "discipline communautaire". Un des auditeurs que je connais personnellement me fit dire que j'avais "empoigné un fer brûlant" ! J'espère que vous ne vous brûlerez pas les doigts ! Après tout, à cette époque-là, je m'en suis tiré à bon compte et j'aurais même souhaité quelques étincelles de plus.Je récidive et empoigne à nouveau un fer brûlant ! J'ignore comment cela se passe dans d'autres pays, mais on se moque habituellement du Suisse en disant : "Le Suisse est bon enfant et pacifique, mais dès qu'il s'agit de l'argent...". Dans ce cas je pense qu'il y a plus que 6 millions de Suisses sur la terre !

Bon nombre de chrétiens considèrent leur argent comme une affaire personnelle. Ils n'accordent le droit de regard dans ce domaine ni à un ami proche, ni à un membre de leur famille. Ce serait pire insolence que de leur demander combien ils gagnent, comment ils utilisent leur revenu annuel ou quel est le montant de leur compte en banque : cela ne regarde personne.

Vraiment ? Parfois je pense qu'on peut appliquer à ces chrétiens l'adage suivant : "La vie chrétienne s'arrête au porte-monnaie sans jamais pénétrer".

Parfois il faut chercher l'explication de cette attitude fautive dans les églises ou chez les prédicateurs. En effet, certains parmi eux pensent qu'il n'est pas spirituel de prêcher sur les questions d'argent et les biens terrestres. Pour eux, c'est dans

le monde non chrétien que l'on réfléchit sur l'argent ! Donc ils n'en parlent pas ou alors très rarement.

Apparemment, Jésus n'était pas de cet avis. Dans ses discours, il a parlé plus souvent de l'argent et des biens terrestres que du ciel ou de l'enfer. Plus de la moitié de ses paraboles traitent de loin ou de près des biens matériels, de la façon de les acquérir, de les gérer, et des dangers d'en abuser. L'apôtre Paul également consacre aux questions d'argent de longs passages de ses lettres aux jeunes églises, et de toute évidence, il a passé beaucoup de temps à collecter et à gérer de l'argent des "caisses de secours".

Pour Jésus, il est clair que la relation que nous établissons avec nos biens terrestres peut devenir pour nous une question de ciel ou d'enfer. Nous pouvons pratiquement tout acheter avec de l'argent, excepté le ciel ! Par contre, à cause de l'argent, l'enfer est à notre portée !

Il est très difficile pour les riches d'entrer dans le ciel et ils ont doublement besoin d'un miracle de Dieu. Jésus a souvent eu affaire à des gens riches, jamais il ne les a traités de la même façon : à l'un d'entre eux, en particulier, il a dit que s'il voulait obtenir la vie éternelle il devait distribuer toutes ses richesses aux pauvres...

Il faut donc absolument parler de l'argent, des biens matériels et des richesses terrestres, parmi les chrétiens, à l'étude biblique, au message du dimanche et pas seulement en rapport avec les collectes. En confessant que Jésus est notre Seigneur, nous le faisons Seigneur de tous les domaines de notre vie, sans exception, donc, de notre argent également.

La première église chrétienne s'est occupée des questions d'argent dès sa constitution. Elle a trouvé des solutions qui ont été qualifiées jusqu'à nos jours d'irréalistes et qui ont été mises

de côté avec un sourire moqueur. Peut-être n'avons-nous jamais compris ce qui s'est réellement passé à Jérusalem en ces jours-là ! Il me semble que les églises des siècles suivants n'ont pas trouvé de meilleure voie pour traiter de l'argent et des richesses.

Lorsqu'il s'agit de l'argent, nous sommes prompts à adopter les règles et les pratiques de ceux qui ne connaissent pas Jésus. Nous omettons de lire attentivement le Nouveau Testament à ce sujet ; nous n'avons pas compris, me semble-t-il, quel bouleversement apporte la vie nouvelle que nous offre Jésus.

Ayant à débattre avec les étudiants de l'école biblique du sujet traitant des relations du chrétien avec l'argent, je constatai avec effroi que ni dans ma vie, ni dans celle de la plupart des chrétiens que je connaissais, le problème de l'argent n'était résolu de façon satisfaisante par rapport à l'enseignement de Jésus.

L'humanité actuelle se divise en deux blocs : d'un côté les pauvres, et de l'autre, les riches. La plupart des chrétiens se trouvent dans le camp des riches. Même si nous ne possédons ni fortune, ni maisons, ni terres, nous avons tous assez pour manger à notre faim, nous vêtir, et nous occuper de notre santé. Ne devrions-nous pas nous inquiéter en comparant notre richesse avec l'effroyable pauvreté du tiers monde ? Ne devrions-nous pas réfléchir et discuter entre croyants pour voir si notre façon de gérer notre argent et nos biens est conforme à la volonté de Dieu ? C'est un bon signe de voir qu'un nombre croissant de chrétiens s'inquiètent à ce sujet. Ne cherchons pas les solutions faciles, ne répétons pas à la légère ce que disent les gens qui font de l'argent leur dieu ! Jésus-Christ est le Seigneur de notre vie et cela devrait nous faire changer d'éthique dans chaque domaine de la vie. Cela

signifie peut-être que nous avons bien des choses à changer en ce qui concerne nos relations avec l'argent.

Bien des églises chrétiennes et des œuvres missionnaires adoptent les techniques de gestion pratiquées dans le monde des affaires au lieu de s'en référer à la Bible. Il s'avère bien souvent que derrière des paroles pieuses et lénifiantes se cache un solide amour de l'argent. Certains chrétiens pensent avoir résolu de la bonne manière, une fois pour toutes, ces problèmes, sans considérer que leur situation a évolué et qu'il conviendrait de rechercher de nouvelles voies. C'est pourquoi il ne serait pas étonnant qu'un jour ils ne puissent répondre à ces questions de Dieu : "D'où provient ton argent? Ne sais-tu pas que ce sont des richesses injustes? Qu'en as-tu fait? Les as-tu vraiment employées pour ma cause?"

2. DIEU EST LE PROPRIÉTAIRE NOUS SOMMES LES INTENDANTS

Si en matière d'argent, les hommes en général n'aiment pas plaisanter, c'est qu'à l'argent sont liées de nombreuses prétentions et prérogatives. Nous ne nous laissons pas facilement enlever ou disputer ce que nous appelons notre propriété. Les problèmes de propriété se compliquent dès que plusieurs personnes font valoir leurs droits pour un même objet.

Parfois il arrive que le vrai propriétaire ne soit pas celui qui a revendiqué le plus fort, mais quelqu'un qui s'est tenu calmement à l'écart et auquel on n'aurait pas pensé.

A qui appartiennent donc les biens de cette terre que nous nous disputons?

Le Psaume 24 le dit clairement :

"A l'Eternel la terre et ce qu'elle renferme, le monde et ceux qui l'habitent!"

A plusieurs reprises, par l'intermédiaire de son serviteur Moïse, Dieu fait dire à son peuple :

"Toute la terre est à moi" (Exode 19 : 5) "Le temps est à moi, et vous serez comme des étrangers et des émigrés installés dans mon pays" (Lévitique 25 : 23) .

Au commencement, Dieu créa les cieux et la terre selon un plan grandiose, son plan divin. L'homme, le dernier créé, couronne de la création, fut placé sur la terre, laquelle, selon le

plan divin, devait offrir à tous les hommes espace et nourriture en suffisance. Bonheur parfait, satisfaction, bien-être seraient à la portée de tous. Dieu remit la terre à l'homme afin qu'il en soit l'intendant, et lui dit : "Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre et l'assujettissez, et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur tout animal qui se meut sur la terre" (Genèse 1 : 28) . Cette mission confère à l'homme la dignité d'un roi, sans toutefois lui donner la liberté de disposer à son gré des biens à gérer. Dieu seul reste le propriétaire ; et il ne se dessaisit en faveur de personne de son droit absolu de propriété.

Dieu a fait de l'homme le gestionnaire de sa création magnifique et lui accorde ainsi une position élevée. Dieu désirait vraiment que l'homme domine la terre, qu'il en découvre les possibilités illimitées pour les développer ou pour les dompter et qu'ainsi cette terre soit un lieu de vie agréable pour l'humanité.

L'avenir recelait des possibilités insoupçonnées, de grandes choses se dessinaient. Mais l'homme devait rester humblement dans la dépendance de Dieu, conscient de sa responsabilité envers le Créateur pour les biens qui lui étaient confiés.

Quelle vie merveilleuse pour l'homme, s'il était resté fidèle à sa vocation et s'il avait géré avec dignité les biens qui lui avaient été confiés. Mais nous savons ce qu'il advint. L'homme échoua lamentablement ! Au lieu de faire ses preuves de gestionnaire habile, il s'arrogea dès le début des droits que Dieu ne lui avait jamais octroyés. Il s'empara avec impudence de tout ce dont il avait la gestion, comme si cela avait été sa propriété ; au lieu de rendre à Dieu l'honneur qui lui était dû, au lieu de le craindre et de garder à sa disposition et dans le meilleur état possible, les biens qui lui avaient été confiés. Il a agi comme si le monde lui appartenait. Il faut reconnaître, à

notre honte, que depuis Adam, les hommes se sont comportés sur la terre de Dieu comme une horde de brigands sans scrupules.

Sous nos yeux s'étalent au grand jour les conséquences de cette gestion déloyale. Dieu se trouva alors dans l'impossibilité de nous confier de plus grands biens, au contraire il lui fallut fixer des limites. Seul celui qui est fidèle dans les petites choses peut s'attendre à ce que son Seigneur lui en confie de plus grandes.

Dieu laissa à l'homme, en dépit de son infidélité, un vaste champ d'action, mais partout où celui-ci étendit sa domination de sa propre autorité, ni le bonheur, ni le bien-être ne furent possibles : pauvreté, oppression, injustice, discorde, destruction ont été et sont toujours les conséquences de cette gestion infidèle des richesses de la terre que Dieu avait confiées à l'homme.

Cependant, Dieu n'abandonna jamais le projet qu'il avait conçu initialement : aux intendants assoiffés de rapines et de haine qui utilisaient avec excès et à leurs propres fins les richesses qu'il avait créées, il envoya son fils unique Jésus. Celui-ci fut le premier homme qui marcha sur cette terre en se conduisant en toutes choses comme un intendant fidèle de Dieu. Jamais il n'usurpa un droit qui ne lui revînt pas, jamais il ne prononça une parole qui ne fût en accord avec la volonté de son père. A la croix de Golgotha, enfin, il assuma le châtiment mérité pour toutes les inimitiés et toutes les révoltes dont les hommes étaient coupables.

Pendant sa vie terrestre, il commença à ramener les hommes à leur vocation d'origine. Il y a maintenant en effet des hommes et des femmes qui considèrent les paroles de Jésus comme un enseignement incontournable. Ils reconnaissent combien leur cœur est mauvais et se repentent de leur infidélité

vis-à-vis de Dieu. Tout leur passé est purifié par le sacrifice de Jésus qui nous réconcilie avec Dieu. Ils sont maintenant enfants de Dieu, et en eux habite le même esprit qu'en Jésus-Christ qui les appelle ses frères et ses sœurs. Par libre décision ils se sont placés sous la seigneurie de Dieu jusque dans les plus petits détails de la vie. Ils sont ramenés au point où Dieu avait commencé ; enfants de Dieu, ils gèrent les biens que le père leur a confiés.

Comme cela est beau ! Mais la réalité est souvent différente, même parmi les chrétiens et il n'est pas étonnant que Jésus ait interrogé ses disciples sur un ton de reproche : "Pourquoi m'appelez-vous Seigneur, Seigneur, et ne faites-vous pas ce que je dis ?" (Luc 6 : 46).

Le Seigneur ne nous laisse aucun domaine sur lequel nous ayons un droit de propriété absolu. Il est vrai qu'il nous laisse une grande liberté, parce qu'il nous considère comme des associés raisonnables et soumis, mais il attend de nous que nous connaissions ses commandements, que nous les interprétions avec justesse et que nous les mettions en pratique.

Je ne suis pas très à l'aise lorsque j'observe de quelle manière nous les chrétiens, nous gérons notre argent et nos "biens terrestres" . Il me semble que nous n'avons pas très bien compris certaines leçons pourtant claires, de notre Maître.

Mais nous ne devons pas en rester à ce constat. Nous ne devons pas oublier que c'est Jésus qui affirme : "Ceux qui me disent "Seigneur, Seigneur ! n'entreront pas tous dans le royaume des cieux, mais celui-là seul qui fait la volonté de mon père qui est dans les cieux" (Matthieu 7 : 21).

3. LE JUBILÉ ET L'ANNÉE SABBATIQUE CHEZ LES ISRAÉLITES

La terre entière est à Dieu, c'est ce que la Bible déclare à maintes reprises. Le pays entier est à moi, dit le Dieu Saint.

Puisqu'ils se sont détournés de Lui, les hommes ne connaissent plus ni Dieu ni ses saintes ordonnances ; ils agissent et légifèrent comme si la terre leur appartenait.

Il en est tout autrement en ce qui concerne ceux qui s'appellent le peuple de Dieu. Voici ce que Dieu ordonne à son peuple dans le livre du Lévitique :

"Vous sanctifierez la cinquantième année, vous publierez la liberté dans le pays pour tous ses habitants ; ce sera pour vous le jubilé ; chacun de vous retournera dans sa propriété, et chacun de vous retournera dans sa famille. La cinquantième année sera pour vous le jubilé : vous ne sèmerez point, vous ne moissonnerez point ce que les champs produisent d'eux-mêmes, et vous ne vendangerez point la vigne non taillée. Car c'est le jubilé : vous le regarderez comme une chose sainte. Vous mangerez le produit de vos champs. Dans cette année de jubilé, chacun retournera dans sa propriété. Si vous vendez à votre prochain ou si vous achetez à votre prochain, qu'aucun de vous ne trompe son frère. Tu achèteras à ton prochain en comptant les années depuis le jubilé, et il te vendra en comptant les années de rapport. Plus il y aura d'années, plus tu élèveras le prix ; et moins il y aura d'années, plus tu le réduiras ; car c'est le nombre des récoltes qu'il te vend. Aucun de vous ne trompera son prochain et tu craindras ton Dieu ;

car je suis l'Eternel, votre Dieu... Les terres ne se vendront point à perpétuité, car le pays est à moi, car vous êtes chez moi comme des étrangers ou des émigrés installés dans mon pays" (Lévitique 25 : 10 à 17, 23) .

Par cette ordonnance, Dieu exige que tous les 50 ans les champs retournent à leur propriétaire d'origine et ceci sans dédommagement aucun. Il se peut que certaines familles aient connu la pauvreté suite à la maladie, à la mort, à des cataclysmes, ou bien par manque de travail sérieux et qu'elles aient été amenées de la sorte à vendre des terres qu'elles avaient reçu en héritage. Mais Dieu ne désire pas que les riches s'enrichissent toujours plus et que les pauvres deviennent encore plus pauvres. C'est pourquoi il donne à son peuple une loi qui établit de temps à autre l'équilibre de la répartition des biens fonciers.

Lors de la conquête de Canaan, on avait pris soin de distribuer de façon équitable aux tribus et aux familles, les terres confiées par Dieu. Si on avait laissé faire librement "l'offre et la demande" , les plus débrouillards auraient pris la plus grosse part et certains se seraient retrouvés pauvres et sans ressources.

Pour éviter de telles situations, la loi de Dieu demande la restitution de la terre à son propriétaire d'origine tous les 50 ans. Certes, ce système ne supprime pas la pauvreté en elle-même, mais le pauvre se voit offrir une possibilité d'améliorer sa situation en travaillant ses propres terres.

Ainsi la loi du jubilé rappelle-t-elle à chaque Israélite que toute la terre appartient à Dieu. Les terres ne seront jamais vendues à perpétuité car "la terre est à moi et vous êtes chez moi comme des étrangers ou des émigrés installés dans mon pays" dit Dieu.

Celui donc qui, en Israël, achète des terres, n'acquiert en fait qu'un droit d'exploitation et jamais la terre en elle-même. On autorise le nouveau propriétaire à engranger un certain nombre de moissons. Le prix de vente est fixé non selon la valeur marchande de la terre mais selon le nombre de récoltes à espérer avant le prochain jubilé. Plus il reste d'années, plus le prix sera élevé !

"Manifestez votre respect envers moi, le Seigneur votre Dieu, en ne causant aucun tort à votre compatriote" dit la loi dans Lévitique 25, 17.

Le jubilé ordonné par Dieu met un frein à l'égoïsme et à l'avidité de l'homme. Dieu est également maître de l'agriculture, du négoce des terres et des contrats conclus entre les hommes. Celui qui fait partie du peuple de Dieu doit se soumettre aux ordonnances divines, et Dieu exige que les forts considèrent les intérêts des faibles.

En restituant, par le jubilé, la terre au pauvre, le riche ne fait pas un acte volontaire de charité, il se conforme simplement à une règle établie. C'est le droit divin du pauvre que de rentrer dans la possession de son héritage. La restitution des terres ne constitue donc pas un acte de charité, elle n'est pas non plus le résultat d'une décision prise en toute liberté. C'est au contraire un acte d'obéissance contraignant auquel même le riche doit se soumettre.

Le jubilé offre au pauvre la possibilité de s'en sortir lui-même, de reprendre courage et un nouveau départ pour un nouveau combat de la vie.

Le jubilé est annoncé dans tout le pays, le grand jour du pardon des péchés, par une sonnerie de la trompette accompagnée d'acclamations. Dans le sanctuaire, le sacrificateur obtient, au moyen du sang du sacrifice, la réconciliation du

peuple avec Dieu : c'est la condition préalable pour régler les tensions et les injustices qui existent entre frères. L'Israélite riche a lui aussi besoin du sacrifice d'expiation pour se mettre en ordre avec Dieu. Ensuite seulement, en tant que bénéficiaire de ce sacrifice pour le pardon de ses péchés et réconcilié avec Dieu, il déchargera son voisin pauvre de son fardeau accablant, il libérera ses esclaves hébreux et rendra les terres à leurs propriétaires d'origine.

Il existe une autre loi au bénéfice des pauvres et des laissés pour compte, c'est la loi de l'année sabbatique. Cette loi stipule que tous les sept ans, les champs connaîtront une année de repos et que les esclaves seront libérés et les dettes remises. Pendant cette année sabbatique, les champs n'étaient pas cultivés, afin que les pauvres puissent y trouver de la nourriture. Les esclaves hébreux étaient libérés, avec un salaire approprié ; les dettes contractées entre membres du peuple de Dieu étaient déclarées nulles et non avenues, et cela tous les sept ans !

Nous constatons que malheureusement les Israélites ne respectèrent ni l'année sabbatique, ni le jubilé. Les pauvres n'avaient pas la possibilité de faire valoir leurs droits et les riches, le cœur endurci, étaient devenus habiles à contourner la loi de Dieu.

La désobéissance d'Israël, cependant, n'abolit pas pour autant la loi de Dieu. Pour les pauvres, Dieu ne désire pas l'aumône mais la justice. Certes, il y aura des différences de condition aussi parmi les frères, mais elles ne devraient jamais conduire les riches à s'enrichir encore davantage alors que d'autres s'enfoncent dans une paupérisation sans fin.

Cela est valable aussi bien pour les richesses commerciales que pour les richesses foncières. Quelles qu'elles soient, toutes les richesses appartiennent à Dieu.

La Bible laisse entendre qu'Israël fut déporté à Babylone pour avoir négligé les années sabbatiques. Lisons dans Lévitique 26 : 34-35 :

"Alors, durant toutes les années où vous serez exilés chez vos ennemis, votre pays abandonné jouira d'un temps de repos en compensation des périodes de repos qui n'auront pas été observées. Oui, le sol se reposera pour compenser toutes les années sabbatiques que vous ne lui avez pas accordées lorsque vous y habitiez".

Le psalmiste dit : "Les paroles de l'Eternel sont des paroles pures, un argent éprouvé sur terre au creuset, et sept fois épuré". (Psaume 12 : 7)

4. LA DÎME EN ISRAEL

"La terre est à Dieu et tout ce qu'elle renferme" . C'est ce que la Bible répète inlassablement. Les ordonnances concernant les années sabbatiques et les jubilés rappelaient aux Israélites que la terre entière sera à jamais la propriété de Dieu. Une autre série d'ordonnances révèle la même pensée. On peut lire dans Lévitique 27 : 30 :

"Toute dîme de la terre, c'est-à-dire le dixième des produits de la terre et le dixième du fruit des arbres appartient à l'Eternel ; c'est une chose qui lui est consacrée".

Puis, dans Deutéronome 14 : 28-29 : "Tous les trois ans vous prélèverez la dîme sur la récolte de l'année en cours, et vous l'entreposerez dans vos villes. Les lévites, qui ne possèdent pas de territoire au milieu de vous, pourront venir s'y ravitailler, ainsi que les étrangers, les orphelins et les veuves qui vivent parmi vous. Ils y trouveront de quoi se rassasier. Alors le Seigneur votre Dieu vous bénira dans tout ce que vous entreprendrez".

La loi de Dieu demandait donc aux cultivateurs de laisser une partie de leur récolte aux pauvres. Ainsi fallait-il leur laisser les coins des champs de blé, les épis tombés par terre pendant qu'on chargeait les gerbes, les raisins qu'on avait laissé tomber par inadvertance.

Sans cette loi divine, bien des veuves et des orphelins auraient péri d'une mort misérable.

Voici un exemple bien connu. Ruth, la Moabite, était venue à Bethlehem avec sa belle-mère Naomi, sans aucune ressource. En vertu de la loi, elles avaient le droit d'aller glaner dans

les champs. Les grains rapportés le soir n'étaient pas l'aumône d'un riche paysan, mais la petite moisson acquise de bon droit et assurée par Dieu lui-même aux pauvres du pays.

Mais nous, hommes du XX[e] siècle, que ferons-nous de ses vieilles ordonnances données au peuple d'Israël ? Est-il pratiquement possible d'envisager aujourd'hui un jubilé, une année sabbatique, la dîme ? Ces ordonnances ont-elles encore un sens ?

Israël était le peuple de Dieu de l'Ancien Testament. Dieu lui donna des lois afin de lui montrer comment vivre en paix et comment pratiquer la justice. Certes, l'église n'est plus sous la loi de Moïse. En grande partie les prescriptions concernant les sacrifices, la nourriture et l'hygiène sont irréalisables à notre époque. Par contre, sont d'actualité plus que jamais, les lois qui régissent la vie communautaire du peuple de Dieu et qui nous enseignent comment établir des relations économiques sur des bases justes.

Faire revivre le jubilé ? Est-ce possible ? Examinons avec intérêt ce que Ronald Sider, théologien connu, écrit à ce propos dans les années 70 :

"Ce ne serait pas une mauvaise idée d'essayer au moins une fois de pratiquer le jubilé. Le peuple de Dieu mit au moins 50 ans à répartir de façon équitable les différents biens. Nous pourrions choisir l'an 1980 afin de disposer de suffisamment de temps pour s'y préparer. En 1980, les chrétiens du monde entier mettraient en commun les actions, les titres et les revenus résultant de leurs avoirs et de leurs activités pour les répartir ensuite entre eux à parts égales. Le monde en serait bouleversé et un tel événement provoquerait sans aucun doute une immense confusion et conduirait à des divisions. C'est qu'il n'est pas facile de mettre en pratique les bonnes intentions. On peut être certain qu'un tel geste aurait des répercussions sans

pareilles sur le plan de l'évangélisation. Dans un monde qui met d'un côté les riches et de l'autre les pauvres, la démonstration visible de notre unité en Christ convaincrait ainsi des centaines de milliers de personnes que Jésus venait du Père" . (Jean 17 : 25).

La proposition est séduisante. Je doute cependant que le jubilé soit réalisable de nos jours. Notre monde moderne est bien plus compliqué que la société agricole d'Israël, voici 3000 ans. Même si les agriculteurs d'Europe ou d'Amérique ne moissonnaient pas les épis des bords ou des coins de leurs immenses champs de blé, cela ne donnerait pas de pain à ceux qui meurent de faim dans le tiers monde.

Il nous faudrait trouver de meilleures méthodes de redistribution, des méthodes adaptées aux techniques de notre époque. Certes, nous ne pouvons pas reprendre mot pour mot les ordonnances du jubilé, mais nous aurions besoin d'en redécouvrir les principes fondamentaux, notamment dans les pays industrialisés, où spéculateurs et usuriers ne cessent de tout cumuler. Il faudrait dans cette situation, des disciples de Jésus qui aient l'audace de rappeler aux hommes de leur temps que "le pays entier appartient à l'Eternel, que nous ne pouvons pas l'utiliser à notre guise, qu'il ne nous est pas permis d'enlever aux pauvres leur dernier moyen de production et de les priver aussi de leurs dernières ressources".

La loi d'Israël déclare ceci :

"Si vous prêtez de l'argent à un compatriote pauvre, n'agissez pas comme les autres créanciers, ne lui réclamez pas d'intérêts !" (Exode 22 : 25).

Ce n'est qu'une phrase d'un paragraphe assez long contenant l'interdiction formelle d'opprimer ou d'exploiter l'étranger ou la veuve ou l'orphelin ou le démuni.

On sait que dans le Moyen-Orient d'alors, les taux d'intérêts étaient très élevés et dépassaient souvent les 25 %. Prêter de l'argent était donc un commerce facile et fructueux, et les débiteurs non solvables étaient livrés corps et âme à leurs créanciers. Mais pour Dieu, le prêt d'argent ne constituait qu'une aide bienveillante à l'égard de ceux qui momentanément, connaissaient la disette. Le bien-être du pauvre est en effet placé au centre de la loi et s'oppose aux matières usuraires. Dieu désire protéger les pauvres, il désire empêcher que le fossé ne se creuse toujours davantage entre les riches d'une part, et les indigents d'autre part.

L'Eglise des premiers siècles interprétait les textes dans ce sens et elle interdisait de prélever quelque intérêt que ce soit sur les prêts ; cette pratique ne tarda pas à avoir des conséquences désastreuses : si l'église interdisait à ses fidèles ce commerce de l'argent, elle y encouragea les juifs qui n'étaient pas tenus de se conformer aux lois de l'église. Cela contribua au développement de la haine envers les juifs. L'application divine, bonne en elle-même, eut des conséquences néfastes pour les pauvres.

De nos jours, on a fini par croire que tout ce qui touche à l'économie, à l'argent et au commerce constitue un monde à part qui n'a rien à voir avec les principes bibliques. Cette attitude ne doit pas être celle d'un chrétien authentique, car Dieu a dit clairement qu'il est le Seigneur du monde, dans son ensemble, le Seigneur de l'économie, de l'argent et des banques !

Les vieilles lois concernant le jubilé, l'année sabbatique, la dîme et les intérêts contiennent des vérités divines valables pour tous les temps. Il est regrettable que le peuple de Dieu ait mis en oubli ces choses.

Mais par où pourrions-nous commencer pour mettre en pratique cette volonté de Dieu ? Si nous prenons bien conscience du fait que Dieu veut que la justice soit établie parmi son peuple et qu'il a en horreur les inégalités criantes, alors nous chercherons des moyens — et nous les trouverons — pour au moins supprimer la pauvreté qui existe parmi les croyants et dans notre proche entourage. Alors, après cette démarche, nous ne pourrons plus supporter sans réagir les injustices criantes de notre temps, et nous contribuerons pour notre part à la solution de ces problèmes. C'est à cela que le chrétien est appelé s'il prend au sérieux la parole de Jésus sur l'unité du corps et la responsabilité que chacun doit assumer vis-à-vis de son prochain qui est démuni.

5. QUELLE EST LA POSITION DE JÉSUS À PROPOS DES BIENS TERRESTRES ?

Jésus est notre Sauveur et Seigneur, c'est pourquoi nous avons le vif désir de lui plaire et de lui ressembler. Nous sommes hélas encore loin d'avoir atteint ce but, mais nous désirons nous laisser enseigner par lui. C'est donc avec respect et zèle que nous étudions le Nouveau Testament en nous demandant comment Jésus a vécu, et ce qu'il a enseigné tant dans les grandes questions comme celle du Royaume de Dieu, que dans les choses de la vie de tous les jours, et en particulier dans le domaine de l'argent et des biens personnels.

En se faisant homme, le Fils de Dieu quitta les richesses du ciel pour connaître la pauvreté sur la terre. Même s'il était né dans un palais, la différence entre ce qu'il aurait été et ce qu'il était sur terre aurait toujours été énorme.

Mais Jésus vécut pauvre parmi les pauvres : ses parents furent de simples artisans de province, sa première demeure une étable, et son berceau une crèche.

Il est probable que pendant des années, Jésus ait travaillé dur, comme tous les artisans. Le terme grec "teknon" signifie tout à la fois maçon, charpentier, charron et menuisier. Il n'appartenait donc pas à la caste la plus basse, celle des esclaves et des mercenaires, mais il fut semblable à un simple homme du peuple qui dut comme la plupart de ses contemporains, gagner durement son pain de chaque jour.

Dès l'âge de 30 ans, il parcourut la Galilée, la Samarie et la Judée en proclamant la bonne nouvelle du Royaume de

Dieu. Les disciples qu'il avait choisis étaient issus de la même couche sociale que lui. Il semble cependant que Jacques, Jean et Pierre se soient trouvés à la tête d'une assez importante entreprise de pêche, car ils avaient quelques employés.

Le prédicateur itinérant qu'était Jésus vivait dorénavant d'aumônes qu'on lui faisait ici ou là pour lui-même et ses disciples. Un de ses auditeurs qui s'enthousiasma au point de vouloir le suivre, fut mis en garde :

"Les renards ont des terriers et les oiseaux du ciel ont des nids, mais le fils de l'homme n'a même pas un endroit où il puisse se coucher pour se reposer" (Matthieu 8 : 20).

Apparemment, Jésus supporta sans plainte sa pauvreté, car c'était de son propre gré qu'il s'était fait pauvre afin de nous enrichir. Son abaissement et son dénuement étaient la conséquence d'un acte volontaire et conscient de sa part.

A ceux qui le suivirent, il dit :

"Celui qui ne renonce pas à tout ce qu'il possède, ne peut être mon disciple" (Luc 14 : 33).

Voici les consignes qu'il donna à ses disciples lorsqu'il les envoya pour la première fois en mission :

"Ne prenez rien avec vous pour le voyage, sauf un bâton ; ne prenez pas de pain, ni de sac, ni d'argent dans votre poche. Mettez des sandales et n'emportez pas d'habits de rechange !" (Marc 6 : 8-9).

Malgré sa pauvreté, Jésus ne donne pas l'impression d'avoir été un utopiste morose et sans expérience du monde. En effet, il accepta avec joie les invitations à des mariages et à des repas où régnait la bonne humeur.

Un jour il sortit même ses hôtes de l'embarras en changeant à la fin du repas de mariage, de l'eau en vin. Il accepta

de partager avec plaisir des banquets organisés par des gens qui vivaient dans le péché comme les péagers, les prostituées… Il semble qu'il se soit senti à l'aise parmi eux au point de susciter la colère de certains juifs pieux qui se moquaient de lui :

"Voyez cet homme qui ne pense qu'à manger et à boire du vin, qui est aimé des collecteurs d'impôts et des autres gens de mauvaise réputation !" (Matthieu 11 : 19).

Mais nous le trouvons également dans les maisons de gens distingués et chez des pharisiens à la sévérité exemplaire.

De ses disciples, il n'exigea point qu'ils se séparent aussitôt de toute forme de possession. Nous lisons qu'à plusieurs reprises, il fut reçu dans la maison de Pierre. Il semble qu'il ait apprécié d'avoir été chez Pierre, un endroit où il pouvait se reposer.

De même, il aimait à se rendre chez ses amis Lazare, Marthe et Marie (Jean 11 : 5).

Nous lisons également que parmi ses amis se trouvaient quelques femmes issues de classes sociales riches ; elles l'accompagnaient même un certain temps quand il était en tournée avec ses disciples, et elles pourvoyaient à tous leurs besoins grâce à leur fortune personnelle. Les disciples avaient aussi une caisse alimentée par des dons populaires et c'était Judas Iscariot qui en était le trésorier.

L'habitude qu'avait Jésus de commencer chaque repas par des actions de grâce impressionna les disciples si fort, que plus tard, ils le reconnurent grâce à cette prière unique en son genre.

Nous avons l'impression que l'ambiance autour de Jésus était tellement imprégnée de gaieté et de joyeuse espérance,

qu'ils n'eurent jamais l'idée de faire une journée de jeûne comme c'était la coutume chez les gens pieux de cette époque. Jésus eut même à prendre la défense de ses disciples à ce propos (Matthieu 9 : 14).

Comme il est bienfaisant de voir avec quel naturel et quelle liberté Jésus use des choses de cette terre et comme on voudrait pouvoir l'imiter ! En effet il fut entièrement homme, et en même temps s'est entièrement soumis à son Père Céleste, tout en étant le Seigneur de toutes les choses de la terre, si bien que le diable ne réussit pas à le séduire en lui proposant par ruse de changer des pierres en pain. Jésus souffrit la faim, mais il a surmonté son désir physique de nourriture et de boisson.

Comment comprendre cela ? Quelle est la force mystérieuse qui a permis à Jésus d'être détaché de l'argent et des biens terrestres ? Voilà la réponse : Jésus tend de tout son être vers le royaume de Dieu à venir. Il sait que ce royaume commence maintenant et que toutes les autres choses perdent alors de leur importance et se trouvent reléguées au second plan. Jésus utilise les biens de ce monde tels que le père les lui a offerts, mais il n'y est jamais attaché, et il ne les accepte de la main d'aucun autre. C'est pourquoi il avertit ses disciples avec tant d'insistance :

"Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon. Ne vous souciez pas de votre vie, de ce que vous allez manger ou boire. Cherchez d'abord le royaume de Dieu, tout le reste vous sera donné par-dessus" (Matthieu 6 : 24 et 33).

Si nous désirons être instruits par Jésus, c'est sa vie entièrement tendue vers Dieu et son Royaume qui doit être notre seul modèle. Même dans notre monde d'aujourd'hui si différent du sien, sa façon de vivre et de penser est capable de nous guider. Malheureusement c'est dans les domaines de

l'argent et des biens terrestres que nous sommes les plus éloignés du divin modèle.

Il nous est permis de jouir joyeusement tout comme lui-même le fit, des dons de notre père céleste. Que le souci du pain quotidien ne vous tracasse pas, un père fidèle prend soin de nous ! N'acceptons aucune compromission par amour pour Mammon le dieu de l'argent ! Qu'en aucun cas nous ne nous laissions aller à adorer de faux dieux ! Soyons prêts à renoncer à toutes les sécurités terrestres pour suivre Jésus. Il ne nous a pas promis les richesses terrestres ! Lui-même fut pauvre et modeste, alors ses disciples devraient s'exercer à vivre comme il a vécu, avec joie dans la pauvreté. Lorsque nous sommes conviés à un repas avec Jésus, réjouissons-nous comme lui des riches dons du père, tout en respectant l'ordre des priorités : premièrement le royaume de Dieu !

6. LA PARABOLE DE L'HOMME RICHE

Dans une de ses paraboles Jésus nous adresse un avertissement sérieux : Faites attention, gardez-vous de tout amour des richesses, car la vraie vie d'un homme ne dépend pas de ses biens, même s'il est très riche (Luc 12 : 15).

Un homme riche vient de rentrer une bonne récolte. Alors il se met à réfléchir : "Que faire ? Je n'ai pas assez de place pour semer ma récolte. Voici ce que j'ai décidé : je vais abattre mes greniers, et en bâtir de plus grands, j'y amasserai toute ma récolte et tous mes biens, et je dirai à mon âme : "Mon âme, tu as beaucoup de biens en réserve et pour plusieurs années, repose-toi, mange, bois et te réjouis". Mais Dieu lui dit : "Insensé ! Cette nuit même ton âme te sera redemandée ; et ce que tu as préparé, pour qui cela sera-t-il ?" Il en est ainsi de celui qui amasse des trésors pour lui-même et qui reste en réalité pauvre, parce qu'il ne cherche pas la richesse que Dieu veut donner" (Luc 12 : 15-21).

Cet homme fut certainement un homme intelligent. Une moisson spectaculaire ne s'obtient pas sans efforts, mais grâce à un travail persévérant. Il faut connaître les secrets de la culture des céréales, savoir gérer une entreprise, placer les ouvriers là où ils pourront donner le meilleur d'eux-mêmes, faire chaque chose en son temps... — précisément, cet homme riche s'y entendait, il faut en convenir.

Pourquoi alors la Bible l'appelle-t-elle insensé ? Ce jugement sévère ne fut pas prononcé par quelqu'un qui ne sait pas peser le poids des mots qu'il emploie, mais par le Dieu vivant. C'est finalement son jugement à lui qui importe ! A quoi sert-il

d'avoir des compliments de tous nos semblables, de trouver notre nom en lettres capitales dans les journaux, d'apparaître même triomphalement sur les écrans de télévision ? A quoi bon se faire acclamer par ses amis, s'entendre dire : "bravo" tu as réussi un coup de maître ! Tu seras notre ex-emple à imiter. Tes succès prouvent que tu avais raison ! Les oeuvres que tu as construites seront les témoins de tes capa-cités !"

A quoi bon tout cela si Dieu rend un autre jugement ? Combien pèsent les éloges des hommes, si le jugement de Dieu se résume en un seul mot : insensé ! Dieu ne juge les hommes ni avec méchanceté ni à la légère, mais selon la vérité et sans aucune précipitation. Dieu laisse beaucoup de temps à l'homme pour réfléchir et ici dans la parabole de l'homme riche, il ne rend son jugement que lors de la dernière nuit de sa vie terrestre, au terme d'une longue carrière émaillée de succès aux yeux du monde. D'un seul regard, Dieu embrasse la totalité de cette vie qui se termine et arrive à cette constatation effrayante : tu es un insensé.

Nous connaissons des millions d'insensés intelligents. En affaires ils sont imbattables, ils dominent leur sujet et, en connaisseurs, perçoivent aussitôt les différences les plus insignifiantes que peuvent recéler les contrats ou des marchandises. Leur comptabilité est rigoureusement exacte, leurs calculs sont rapides et sans faille, il ne commettent que rarement des erreurs. En affaires, ils voient loin, ils sont capables de planifier sur plusieurs années et de prendre toujours les bonnes dispositions. On pourrait donc dire que d'un côté, leur intelligence est grande, mais force est de reconnaître leur bêtise si l'on se place sur un autre plan : en effet, ils ne font pas la différence entre les besoins de l'âme et les besoins du corps.

Revenons à l'homme riche : il contemple ses greniers

remplis et dit à son âme : "Mon âme, tu as des biens en réserve pour plusieurs années!!!...". Mais qu'apporteront ces greniers remplis à l'âme? Il a accumulé des réserves pour ses besoins immédiats mais pas pour son âme. Il y a des hommes qui habitent les palais des princes et qui mangent à leur table, mais dont les âmes meurent de faim et de froid. Il est vraiment stupide de penser qu'on peut soigner son âme en s'occupant de ses besoins matériels. C'est le pari d'un insensé que de vouloir satisfaire les besoins de l'âme avec des richesses terrestres.

L'homme riche commet encore une autre erreur. Il pense tranquilliser son âme en ayant des réserves pour plusieurs années. S'il s'agissait effectivement des besoins matériels, les greniers suffiraient. Cependant notre homme n'aura même plus besoin d'un seul petit déjeuner ni des récoltes qu'il a accumulées pour plusieurs années, puisqu'il meurt la nuit-même où il a fait ses projets! Par contre, l'âme, c'est bien autre chose, il lui faut bien plus que des réserves pour plusieurs années, car Dieu a destiné l'âme humaine à l'éternité. Au plus profond de l'être humain est ancrée la pensée de l'éternité et un homme honnête et prudent reconnaîtra qu'il ne suffit pas pour satisfaire son âme de dire : "Réjouis-toi, prends courage, tu as des biens en réserve pour plusieurs années!"

Notre âme a besoin de richesses qu'aucun grenier à blé ne serait capable de contenir. Notre âme a besoin d'un lieu de repos dans un autre monde.

Le grand Augustin dit: "Notre cœur est agité jusqu'à ce qu'il trouve son repos en Dieu". Oui, lorsque notre vie repose pour ce siècle-ci et pour l'éternité dans la forte main du Dieu éternel notre cœur peut être tranquille.

Ce riche céréalier, excellent calculateur, n'avait pas compris que ce qu'il avait accumulé pour ses besoins naturels à venir serait superflu, mais tout-à-fait insuffisant pour les besoins de son âme. Il n'est cependant pas un cas isolé. Comme il est infiniment regrettable de voir que des millions de gens commettent la même erreur que notre riche céréalier. Ils sont pourtant tous si efficaces, si raisonnables... mais dès qu'il s'agit des vérités éternelles, leur raison cesse de bien fonctionner et ils commettent sottise sur sottise.

Juste avant de raconter cette histoire, Jésus fit une expérience douloureuse. Il venait d'expliquer à ses auditeurs les merveilleuses vérités du royaume de Dieu ; alors l'un d'eux s'approcha de lui et lui dit : "Dis à mon frère de partager avec moi ces biens que notre père nous a laissés" (Luc 12 : 13).

Il faut comprendre la colère de Jésus ! Comme nous sommes raisonnables, nous permettons aux soucis de ce siècle de nous accaparer à un point tel que l'avarice et le plaisir de jouir des biens terrestres nous enlèvent toute capacité de raisonner sagement. Oh que l'avertissement de Jésus reste gravé dans nos cœurs ! Détournons-nous de cette utopie qui nous pousse à nous reposer sur la fausse sécurité qu'apportent les biens matériels ! Ces biens nous seront bientôt repris et notre âme devra s'apprêter pour le grand voyage. Quelle serait notre position devant Dieu s'il mettait un terme à notre vie cette nuit ?

7. LE RICHE ET LE PAUVRE LAZARE

Voici quelques affirmations catégoriques courantes :

— Les riches iront en enfer, les pauvres au ciel.

— Tous les riches sont mauvais, tous les pauvres sont bons.

— Dieu aime les pauvres et il hait les riches.

— Celui qui souffre beaucoup sur la terre sera consolé au ciel, mais celui qui mène une vie facile sur terre souffrira les affres de l'enfer...

Ces affirmations sont-elles justes ? Les hommes seront-ils vraiment partagés en deux catégories après leur mort, selon qu'ils ont possédé beaucoup ou peu de biens ?

On serait tenté de le croire après la lecture de cette histoire énigmatique qui nous est rapportée en Luc 16 : 19-31. Elle est de Jésus lui-même et nous savons que Jésus n'affirma jamais quoi que ce soit de faux. Il est donc absolument nécessaire de comprendre le message qu'il nous adresse à travers cette parabole.

Le riche se retrouve en enfer, ce qui est terrible. Gardons-nous de banaliser l'enfer ; en effet Jésus dit avec beaucoup de gravité qu'il est impossible de s'échapper de ce lieu de tourments et qu'une fois en enfer, nous ne pourrons plus rien pour nous-mêmes ni pour quelqu'un de notre famille.

Il est impensable que les richesses de cette homme soient l'unique cause de son sort. Les richesses représentent certes un danger, et un riche a deux fois plus de mal à aller au ciel, si l'on s'en réfère à ce que dit Jésus.

Il est dit dans notre histoire, qu'Abraham — pourtant comblé de richesses durant sa vie — ne se trouve pas en enfer, mais parmi les bienheureux. Il en est de même pour Isaac, pour Jacob et pour Job qui étaient tous des gens immensément riches, et qui ne se trouvent pas en enfer. Alors, quel fut le tort de cet homme riche?

Nous lirons avec profit la fin de son histoire. Il parle avec Abraham et dit : "Je te prie, père Abraham, d'envoyer Lazare dans la maison de mon père, car j'ai cinq frères, afin qu'il les renseigne avec certitude et qu'ils ne viennent pas dans ce lieu de tourment". Mais Abraham répondit : "Ils ont Moïse et les prophètes, qu'ils les écoutent". Et il dit : "Non, père Abraham, cela ne suffit pas, mais si quelqu'un des morts va vers eux, ils se repentiront". "S'ils n'écoutent pas Moïse et les prophètes, rétorque Abraham, ils ne se laisseront pas persuader quand même quelqu'un des morts ressusciterait" (Luc 16 : 27-31).

A mon sens, nous détenons ici la clef de l'histoire. Les cinq frères ont Moïse et les prophètes; cela n'est pas mis en question et veut dire qu'ils disposent de l'Ancien Testament en entier. Ils sont donc en mesure de tout savoir, mais ils n'y prêtent aucune attention, si bien qu'il est à craindre qu'ils se retrouvent un jour dans le même lieu de tourments que leur frère aîné.

Il est possible que ce riche ait eu une vie correcte du point de vue moral ; peut-être travailla-t-il dur pour son argent. Ce faisant, il s'endurcit probablement et devint sûr de lui, ce qui est souvent le cas des personnes qui amassent beaucoup d'argent. Cela se passe rarement sans dureté vis à vis des autres.

Mais le plus grand endurcissement est celui qui nous rend sourd à la voix de Moïse et des prophètes. Le riche disposait de l'Ancien Testament et au moins une fois par semaine, il

avait l'occasion, à la synagogue, de connaître la volonté de Dieu. Si les richesses ne lui avaient pas fermé les oreilles, il aurait entendu la voix de Dieu parler dans l'Ancien Testament ; et il aurait compris qu'en réalité toutes ses richesses appartenaient à Dieu et qu'il ne pouvait pas les utiliser comme bon lui semblait. Il aurait enfin appris qu'un jour il avait à rendre des comptes en tant que gérant des biens de Dieu, et que comme on lui avait confié beaucoup, on lui redemanderait beaucoup.

Si le riche avait observé l'enseignement de Moïse et des prophètes, il n'aurait pas désiré mener grande vie tous les jours, vêtu de pourpre et de fin lin. En écoutant l'Ancien Testament, il aurait été pris de panique à la vue de toutes ses richesses amassées la plupart du temps grâce à la sueur et au sang des pauvres.

Lorsque le publicain Zachée réalisa la quantité de torts et de fraudes liés à ses trésors, il décida de restituer au double tout ce qu'il n'avait pas acquis en toute honnêteté. Si le riche avait écouté les paroles de Moïse et des prophètes, le pauvre Lazare ne serait pas resté longtemps devant la porte du palais, souffrant de la faim et du froid. Le riche l'aurait fait entrer chez lui, il aurait soigné ses plaies, lui aurait ôté ses guenilles pour lui remettre un vêtement de pourpre, il l'aurait invité à sa table somptueuse et aurait partagé tous ses mets délicats avec lui.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur le cas de Lazare, pourtant son histoire est riche d'enseignements. Je ne pense pas que ce soit sa seule pauvreté qui lui ait ouvert le ciel, mais plutôt le fait qu'il attendait sans amertume le secours de Dieu. C'est cela qu'il faudrait dire aujourd'hui à ceux qui désirent voir tous les pauvres Lazares du monde se lever et se précipiter dans les riches demeures pour en chasser par la volonté ceux qui y sont attablés.

Le sort du riche m'inquiète vraiment. Quel mal a-t-il fait? En quoi a-t-il mérité cette terrible punition? Il n'a rien fait d'autre que de jouir de ses richesses, mais il n'a pas écouté Moïse ni les prophètes. Il n'a pas pris garde à Lazare, il ne l'a pas soigné, il n'a pas pensé que Dieu était au-dessus de lui et qu'il lui demanderait des comptes. Il n'a pas : voilà son crime.

C'est en enfer qu'il se rend compte du danger couru par ses frères. Eux aussi, ont à leur disposition l'Ancien Testament qui leur est expliqué régulièrement, mais ils n'y prennent pas garde. Ne faudrait-il pas leur envoyer un esprit du royaume des morts pour les avertir ?

Non, cela ne servira à rien. Moïse et les prophètes, voilà qui est suffisant. Le message de ces hommes remplis de l'Esprit est si puissant, si tranchant, si clair, qu'il est impossible d'aider celui à qui cela ne suffit pas. C'est Jésus lui-même qui le dit.

8. LE TROU DE L'AIGUILLE

Qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille, voilà une chose qui est complètement insensée ! Inutile d'essayer, c'est impossible ! Cependant Jésus affirme qu'il est plus facile pour un chameau de passer par le trou d'une aiguille que pour un riche de franchir la porte du ciel. Alors nous comprenons les auditeurs qui s'interrogent : "Qui pourra avoir la vie éternelle ?" Comme dans bien d'autres situations, Jésus ne diminue en rien la rigueur de ses propos, c'est exactement comme il l'a dit : "Pour les hommes, c'est impossible, mais rien n'est impossible à Dieu" (Matthieu 19 : 26).

Nous n'avons donc pas le droit d'atténuer les paroles de Jésus lorsqu'il affirme qu'il est très difficile pour les riches d'entrer dans le royaume de Dieu, à moins de grands miracles, cela est impossible.

Au moment où Jésus prononça ses paroles lourdes de sens, un jeune homme venait de le quitter. Jésus aurait aimé le garder près de lui pour en faire un disciple, mais ce jeune homme n'était pas prêt à remplir la seule condition demandée, à savoir : vendre tous ses biens et en distribuer l'argent aux pauvres. Ce fut au-dessus de ses forces.

Un homme qui est devenu riche court le danger de manquer la porte du ciel, car toutes les richesses recèlent de nombreux pièges.

Le premier se situe déjà au départ, au moment de l'acquisition des richesses. Les ressources de cette terre ne suffisent pas à enrichir tous les hommes sans exception et celui qui parvient à s'enrichir ne manquera sans doute pas de s'emparer de choses qui appartiennent en réalité à quelqu'un d'autre.

Rares sont les grosses fortunes qui furent acquises sans infliger de tort à autrui.

En contemplant nos richesses, nous risquons fort d'oublier que tous ces trésors ne nous appartiennent pas mais en réalité sont à Dieu. Même l'homme le plus riche n'est que le dépositaire des richesses de Dieu qui, en tant que vrai propriétaire, peut à tout moment réclamer son bien. Comme nous oublions très facilement cette vérité fondamentale, nous réagissons mal dès que le véritable propriétaire reprend son bien de nos mains. Au fond, nous nous y étions attendus, mais nous n'y étions pas prêts, ce qui est bien différent.

Nous serions à peine étonnés que Dieu nous dise que les richesses du monde ne sont pas équitablement réparties et qu'il nous invite par conséquent à partager notre surabondance avec ceux qui vivent dans la disette !

Un deuxième danger guette le riche : ce sont les liens très forts qui unissent l'homme à ce qu'il possède. Plus on regarde ses trésors, plus on les aime. L'énumération d'une foule d'objets précieux nous remplit de fierté et notre satisfaction de pouvoir dire «tout cela est à moi» est grande, mais avant même que nous nous en apercevions, les rôles sont déjà inversés : ce n'est pas nous qui possédons les richesses, mais ce sont les richesses qui nous possèdent.

Ce fut certainement la situation de ce jeune homme riche qui quitta Jésus tout triste. Il avait de grands biens et il avait beau affirmer que dès sa jeunesse il avait observé toute la loi de Dieu, l'attitude qu'il adopta révélait qu'il avait transgressé le commandement suprême : il avait érigé une idole à côté du Dieu vivant, sa richesse était devenue son idole.

C'est notre naturel d'homme qui nous expose à ce danger. D'abord nous luttons et travaillons dur pour acquérir nos

biens. Ensuite, nous commençons à apprécier la valeur et les avantages qu'ils nous procurent, et nous voilà épris, même si nous ne voulons pas l'admettre. Le paysan est épris de sa belle ferme, il est fier de son beau troupeau. Un tel est épris de son entreprise, tel autre contemple amoureusement ses pièces d'or et ses billets de banque. L'amour de ces choses nous amène à placer une confiance toujours grandissante dans ces biens éphémères. Même celui qui ne possède pas beaucoup apprend chaque jour le pouvoir d'un portefeuille bien garni qui ouvre des portes, permet de donner des ordres et de réaliser des rêves secrets. L'argent est synonyme de puissance, il donne droit à la considération, car on sait que l'influence d'un riche pèse lourd... Mais tous ces gens importants, puissants et sûrs d'eux-mêmes ne sont pas propres au royaume de Dieu. Jésus-Christ seul est le fondement de la vie, l'argent et la puissance d'ici-bas ne peuvent le remplacer. Sans Jésus, la vie de l'homme est sans fondement sûr.

Que le riche prenne donc garde de ne pas ériger sa richesse en idole ! C'est pourquoi la Bible nous adresse l'exhortation suivante :

"Gardez-vous de l'amour de l'argent !" (Luc 12 : 15). "Ceux qui veulent s'enrichir tombent dans la tentation, dans le piège, et dans beaucoup de désirs insensés et pernicieux qui plongent les hommes dans la ruine et la perdition" (1 Timothée 6 : 9).

"Quand les richesses s'accroissent n'y attachez pas votre cœur" (Psaume 62 : 11).

Bien des riches distribuèrent leurs biens aux pauvres au moment où ils furent saisis par Jésus. D'autres gardèrent leurs biens, tout en les considérant dorénavant comme des talents confiés par Dieu et ils continuèrent à vivre humblement et simplement au milieu de leurs frères.

Dieu aime aussi les riches, c'est pourquoi il les conduit parfois par des chemins douloureux, afin qu'ils réalisent qu'eux aussi dépendent entièrement de la grâce divine. Ajoutons également, que la malédiction qui s'attache à la richesse ne frappe pas seulement celui qui possède des millions et des millions mais aussi les petites gens qui peuvent avoir leur trésor qu'ils chérissent par-dessus tout et qui les empêche de trouver la porte du ciel. Qu'ils écoutent alors l'appel de Jésus qui dit : Vends ce qui est ta richesse, donnes-en le produit aux pauvres et suis-moi.

N'attendons pas que Dieu lui-même enlève de nos mains ces richesses éphémères et ne disons pas non plus dans nos prières : Seigneur, enlève de nous tout ce qui te déplaît, car c'est à nous-mêmes de lâcher prise. Ecoutons l'appel de Jésus : sépare-toi de plein gré de tout ce qui constitue pour toi une fausse sécurité, une idole. Donne-le aux pauvres. Amasse-toi un trésor au ciel et suis-moi !

Il ne t'y oblige pas, mais il ne peut pas abaisser ses exigences. Il se tient devant toi et il attend. N'en sois pas irrité, ne te sauve pas, il y va de ton salut éternel.

9. LA PROPRIÉTÉ DANS L'ÉGLISE PRIMITIVE

Quelle sera alors l'attitude du chrétien vis-à-vis de l'argent, vis-à-vis de la propriété ? Après avoir essayé de comprendre la vie de Jésus et l'enseignement qu'il donne à propos de l'argent, tournons-nous maintenant vers la première communauté chrétienne, qui nous enseignera à son tour.

Les Actes des Apôtres nous relatent ceci : "La multitude de ceux qui avaient cru n'était qu'un cœur et qu'une âme. Nul ne disait que ses biens lui appartinssent en propre, mais tout était commun entre eux. Les apôtres rendaient avec beaucoup de force témoignage de la résurrection du Seigneur Jésus, et une grande grâce reposait sur eux tous. Car il n'y avait parmi eux aucun indigent ; tous ceux qui possédaient des champs ou des maisons les vendaient, apportaient le prix de ce qu'ils avaient vendu, et le déposaient aux pieds des apôtres ; et l'on faisait des distributions à chacun selon qu'il en avait besoin" (Actes 4 : 32-35).

Durant les trois années passées aux côtés de Jésus, les disciples avaient déjà appris à vivre simplement et à tout partager entre eux. Après l'effusion de l'Esprit Saint, ils avaient fondé la première communauté chrétienne, où tous aussitôt mirent en commun leurs ressources économiques. Les croyants se trouvaient souvent ensemble, et partageaient tout. Dès que l'un d'eux venait à manquer de quelque chose, on partageait avec lui non seulement ce que l'on avait en trop, mais on n'hésitait pas à puiser dans ses biens "personnels" pour secourir le frère qui était dans le besoin. On était prêt à vendre quelques biens et à en partager le profit avec tous, selon les besoins de chacun.

Ces chrétiens-là vivaient une unité formidable. Ils sentaient qu'ils ne faisaient qu'un et que par conséquent tout ce qu'ils possédaient appartenait à tous. Une nouvelle communion s'était établie entre eux, personne n'était délaissé et aucun domaine de la vie n'était exclu du partage et du secours mutuel. L'ampleur de cette unité spirituelle ne manquait pas d'impressionner "ceux du dehors". L'unité rendit la communauté attrayante. Dans de telles conditions, il fut facile d'évangéliser avec succès.

Avant de mourir, Jésus avait demandé au père l'unité parfaite pour les siens. A Jérusalem, on vit l'exaucement de cette prière. L'unité ne fut pas le fruit d'un ordre ou d'une contrainte, elle fut une réalité joyeuse. L'amour du frère était si grand que personne n'éprouva le besoin de protéger ses biens personnels.

Le chapitre 6 des Actes nous rapporte la menace qui a pesé à un moment précis sur cette unité. Les veuves grecques se plaignirent d'être négligées dans les distributions de nourriture et d'argent qui se faisaient chaque jour. Que fait la communauté ? Elle choisit 7 hommes qui surveilleront la distribution. Tous les sept sont issus de la minorité grecque. Sans hésitation, la communauté met à la disposition des négligés les recettes de la caisse de secours. Cet acte sage et courageux, signe de la confiance mutuelle, constitue un nouveau point de départ. La Parole de Dieu se répand et le nombre des disciples augmente de jour en jour. (Actes 6 : 7).

Dans l'église primitive, pas de différence criante entre riches et pauvres ; cet équilibre profite à l'accroissement de l'église. Et de nos jours, telle ou telle communauté ne connaîtrait-elle pas un nouvel épanouissement si elle réussissait à surmonter les inégalités entre riches et pauvres dans son propre sein ? De tels actes auraient sans aucun doute plus d'impact qu'une fulgurante prédication d'évangélisation.

Cependant, à mon avis, le Nouveau Testament ne laisse pas entendre que toute propriété personnelle fût abolie. On n'obligea personne à vendre ses biens. On n'obligea personne à mettre le produit d'une vente au profit de la communauté. Le partage était un acte volontaire, fruit de l'amour des frères et des sœurs, et du souci du bien-être de chacun. Aucun ne dit que "ses biens lui appartinssent en propre" (Actes 4 : 32). Cela ne veut pas dire que toutes les maisons furent vendues et que tout l'argent fût versé dans la caisse commune ! Nous apprenons, par exemple, que Marie, mère de Jean, possédait une maison qu'elle mit à la disposition de la communauté pour les réunions.

Selon toute probabilité, ils n'étaient pas des centaines ou des milliers à vendre leurs biens en même temps, car cela aurait provoqué une crise économique, même dans une ville de la taille de Jérusalem ; mais à tout moment, on était prêt à vendre, l'un son champ, l'autre une maison, pour pallier les besoins des frères. Cette disponibilité était sans limite ; on ne partageait pas sa surabondance mais on touchait à son capital de base quand le besoin le commandait. Les biens de chacun appartenaient à tous.

On a souvent gratifié d'un sourire moqueur l'union des premiers chrétiens. Certains prétendent que la communauté de Jérusalem a sombré dans la pauvreté à cause de la communauté des biens et que c'est pour cela que Paul fût contraint plus tard de collecter de l'argent pour ces frères qui s'étaient appauvris. Cette explication fait passer les premiers chrétiens pour des gens bien sympathiques et touchants, ô combien naïfs et peu raisonnables. La plénitude de l'Esprit qu'ils avaient reçue à la Pentecôte, ne les aurait pas préservés d'exagérations regrettables ; l'idée de la communauté des biens serait donc bien gentille mais irréaliste à long terme.

Il existe une meilleure explication de la pauvreté de l'église de Jérusalem : Jérusalem hébergeait une foule innombrable de mendiants qui étaient sûrs de recevoir de riches aumônes dans cette ville. De plus, un grand nombre de Juifs très âgés désiraient vivre leurs dernières années dans la ville sainte. Les historiens nous parlent en outre de plusieurs cataclysmes survenus à Jérusalem précisément dans les années qui suivirent immédiatement la naissance des premières églises. Survint bientôt la première persécution des chrétiens de Jérusalem, si bien qu'ils ne purent plus compter sur leurs revenus habituels ; ils furent aussitôt en butte aux moqueries de leurs compatriotes et avaient de la peine à gagner leur vie.

N'incriminons donc pas trop vite la communauté des biens ! Au contraire, que l'amour sans borne des premiers chrétiens nous stimule ! Ces gens n'étaient pas des rêveurs naïfs, mais des disciples inconditionnels de Jésus, poussés par l'amour de Dieu.

Mais, cette communauté ne constitue-t-elle pas un cas unique ? Est-ce que le tableau des églises de Paul ne se présente pas bien différemment ? C'est ce que nous verrons dans les chapitres suivants.

10. L'ÉQUILIBRE DES RICHESSES DANS LES ÉGLISES DE PAUL

Les premiers chrétiens avaient l'habitude d'apporter leur repas au culte du dimanche. Après le culte, on passait encore un moment ensemble et on partageait joyeusement la nourriture qu'on avait apportée. C'est après ce repas que l'on célébrait la mémoire du Seigneur, la Sainte Cène.

Dans l'église de Corinthe, ces repas avaient dévié d'une façon alarmante. Les familles aisées apportaient de vrais festins qu'elles mangeaient seules. A côté d'elles se trouvait un frère pauvre qui n'était pas en mesure de s'offrir un repas, et on ne le remarquait même pas. Les riches mangeaient et buvaient trop, les pauvres restaient affamés. Ensuite, on partageait la cène, ou tous buvaient au même calice et mangeaient du même pain.

Ayant entendu parlé de cette situation, Paul s'indigna ; il n'était plus possible de tolérer une telle situation et il expliqua aux Corinthiens que leur façon de célébrer la cène n'était qu'hypocrisie et blasphème. Paul explique qu'en prenant la cène nous témoignons de notre unité : nous buvons au même calice et mangeons du même pain. Nous constituons une communauté créée par Jésus-Christ et ancrée en lui. En refusant de partager nos biens avec nos frères, nous défigurons ce repas et en faisons un mensonge hideux. Il n'est absolument pas normal que le repas en commun, l'agape, rassasie les uns plus qu'il n'en faut et laisse d'autres sur leur faim.

Bien d'autres choses n'étaient pas en ordre dans l'église de Corinthe. Il y avait des divisions, on était séparé au moins en 4

groupes. Paul leur explique que de telles scissions sont intolérables.

Dans bien d'autres lettres, comme celle aux Galates, par exemple, Paul explique aux jeunes églises que Jésus a renversé tous les murs de séparation et enlevé les barrières de classe, de race, de sexe et de langue. Tous ceux qui appartiennent à Jésus, sont un et forment une communauté qui est réelle au-delà du dimanche matin et qui englobe tous les domaines de la vie.

Jésus avait averti ses disciples que beaucoup d'entre eux, en le suivant, en viendraient à perdre leur famille, leur peuple, mais qu'ils n'attendraient pas d'être au ciel pour retrouver ce qu'ils avaient perdu. En effet, déjà ici-bas, il leur serait donné de nouveaux frères, un nouveau peuple. Jésus a déclaré également que ses disciples sont ses véritables frères et sœurs et qu'ils lui sont plus proches que ses frères et sœurs naturels.

Dans les jeunes églises issues de son ministère, Paul chercha à susciter cet esprit de fraternité, de responsabilité et d'interdépendance qui avait régné dans la première église de Jérusalem ; chaque église avait à s'exercer concrètement à l'amour fraternel ; grands et petits, riches et pauvres avaient à apprendre à se considérer comme égaux et à partager entre eux leurs biens matériels. Même si la communauté des biens ne pouvait revêtir partout les mêmes formes qu'à Jérusalem, l'idée de base restait la même : par Jésus-Christ, les frères et les sœurs sont profondément unis les uns aux autres, et il ne peut y avoir de mur de séparation entre eux.

Paul alla encore plus loin. Il était certain que les chrétiens du monde entier étaient unis entre eux par Jésus-Christ, donc, par lui, cette unité ne devait pas être visible seulement au sein de l'église locale, mais elle devait exister également entre des frères et des sœurs séparés les uns des autres par d'im-

portantes distances, et être cimentée par l'amour fraternel. Lorsque la famine sévissait en Palestine, les chrétiens d'Antioche firent une collecte au profit des frères de la Judée ; chacun donna selon ses possibilités, et ce fut par l'intermédiaire de Paul et de Barnabée que le fruit de la collecte parvint aux anciens de Jérusalem.

Après ce voyage, Paul ne ménagea ni ses forces, ni son temps pour refaire des collectes parmi les églises issues du paganisme, au profit des frères de Jérusalem qui se trouvaient dans le besoin. Ces collectes sont mentionnées dans plusieurs épîtres, elles constituent même le sujet principal de la 2e lettre aux Corinthiens. Il importe à l'apôtre que ces collectes soient effectuées avec soin et fidélité. Il y emploie ses meilleurs collaborateurs et remet d'autres travaux à plus tard, s'il en est besoin, afin de pouvoir surveiller et acheminer les collectes.

Paul ne supporte pas de voir mourir de faim les chrétiens de Jérusalem alors que les chrétiens grecs vivent dans l'abondance ! C'était une idée révolutionnaire de considérer l'unité des hommes, au-delà des barrières nationales, raciales, linguistiques et culturelles, au-delà même des distances géographiques au point que les uns se sentent poussés à pallier les besoins des autres.

On voit apparaître lors ce ces premières collectes intercommunautaires des principes importants qui nous seront encore utiles aujourd'hui.

1. Que chacun donne selon ses possibilités (1 Corinthiens 16 : 2). Cela ne veut pas dire qu'on ne donne que son surplus, mais que chacun réfléchisse combien il peut mettre à part sans causer de difficultés à sa propre famille.

Dans la deuxième épître aux Corinthiens, Paul relate ce qu'il a vécu en Macédoine. "Nous désirons que vous sachiez

comment la grâce de Dieu s'est manifestée dans les églises de Macédoine". "Ils sont pauvres, si pauvres qu'on ne peut le décrire. Mais Dieu les a rendus riches en bonté simple et pure. Ils ont donné jusqu'à la limite de leur possibilité. Ils m'ont prié et supplié de ne pas les exclure de l'œuvre où Dieu se sert des hommes comme instruments de son amour, et de les laisser prendre part au service de l'amour rendu à l'église de Jérusalem".

2. Paul souligne à plusieurs reprises le caractère volontaire des collectes. Personne n'obéit à une contrainte extérieure. Paul exhorte et explique mais il ne donne pas d'ordre. Il entend que les dons proviennent d'un profond sentiment de fraternité et de responsabilité et non pas d'une loi.

3. Un principe de base étaie les exhortations de Paul : le peuple de Dieu doit vivre dans une égalité économique pratique. De même que le peuple d'Israël, dans le désert, reçut la manne, chacun pour sa part, ni trop, ni trop peu, de même nous devons veiller à un équilibre parmi les chrétiens en sorte que les riches partagent avec les pauvres. "A ceci, tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres" (Jean 13 : 35).

11. COMMENT GAGNONS-NOUS NOTRE ARGENT ?

Jésus-Christ est le Maître et désire régner réellement dans tous les domaines de notre vie, y compris sur notre argent et nos biens. Le contrôle lui en revient et nous savons que tout ce que nous avons acquis appartient en fin de compte à Dieu. C'est pourquoi Dieu ne peut pas rester indifférent à la manière dont nous acquérons nos biens.

Le chrétien a le devoir de pourvoir à ses besoins pour vivre. La paresse ne lui sied pas et il n'est pas bon qu'il fasse travailler les autres à sa place. Le chrétien est donc obligé de gagner l'argent nécessaire à sa subsistance, soit par le travail honnête de ses mains, soit par le commerce soit en exerçant une profession à caractère intellectuel. Il a également la possibilité de gagner son pain en exerçant un ministère spirituel.

En tout cas, Dieu désire que son peuple vive heureux et qu'il ne manque de rien. Dieu ne se réjouit point de la pauvreté des siens, ni de leur détresse, ni de leur dénuement. La pauvreté n'est pas à l'honneur de Dieu, elle n'est pas sainte. Par contre, le chrétien qui se trouve à la tête d'une belle ferme ou d'un commerce florissant travaille à l'honneur de son Dieu à condition de rester humblement dans sa dépendance et de se considérer comme le gestionnaire de ses biens. Celui-là également contribue à l'honneur de Dieu qui reçoit son salaire pour un travail assidu et fidèle, en faveur du bien-être de ses semblables.

Examinons maintenant des cas concrets. Si nous aspirons à gagner plus que ce qui nous est nécessaire et que nous partions à la conquête des richesses, nous courons le risque de

sombrer dans la malhonnêteté et d'empiéter sur les droits et les privilèges d'autres personnes. Les richesses importantes, acquises de manière malhonnête et douteuse, ne peuvent pas plaire à Dieu.

Il n'est pas possible, par exemple, aux disciples de Jésus de gagner de l'argent en jouant aux jeux de hasard, à la loterie, au tiercé ou à d'autres choses de ce genre. Dans tous les cas, on s'enrichit, sans effort honnête, au dépens de son prochain. Dieu nous accompagne dans tout ce que nous entreprenons, c'est pourquoi nous ne pouvons prendre part à des entreprises qui, certes, nous font gagner beaucoup d'argent, mais qui, en même temps, nuisent à autrui. Nous ne pouvons donc pas vendre des produits qui incitent au péché, qui attisent les passions et qui ruinent la santé. Il est certain que la production et le commerce de boissons et de drogues nocives rapportent gros. L'industrie du plaisir est le domaine de l'argent facile et quiconque offre un peu de plaisir, de sensations fortes et de divertissement n'a pas à craindre pour le résultat de ses affaires. Mais ces choses-là ne sont pas pour le chrétien, qu'il s'en éloigne !

Dieu désire voir ses enfants travailler avec lui pour entretenir sa création, la préserver et la développer. Ne détruisons pas l'œuvre de Dieu, ne la mettons pas en péril. C'est pour cela que nous ne pouvons participer à des travaux qui préparent la destruction de vies humaines, de villes et d'industries. Maint savant expérimenté, maint technicien peut se voir offrir une situation brillante qui lui enlèverait tout souci pour le reste de sa vie, en lui assurant argent et bien-être. Mais il serait obligé d'utiliser son savoir pour élaborer des armes dévastatrices, des bombes semant la mort et la destruction à l'échelle mondiale. En tant que chrétien, il ne peut pas gagner son argent dans de telles conditions : il veillera toujours à ne pas violer les principes du royaume de Dieu par le travail de ses

mains et par le fruit de ses pensées et il n'incitera personne d'autre à commettre de tels actes.

Quelles sommes dépense-t-on dans nos pays pour les ornements inutiles, pour des bijoux précieux et des meubles luxueux ! Ces domaines offrent précisément des possibilités de gains importants, on est prêt à payer cher pour le luxe. Est-ce que le chrétien peut gaspiller des années durant son capital de force et de temps pour de telles vanités ?

Je sais qu'il est très difficile pour certains chrétiens de ne pas violer les principes du royaume de Dieu ! Un tel se voit attribuer, dans une entreprise, une tâche qu'il peut approuver dans son for intérieur, cependant il arrive souvent qu'on lui demande de petits travaux que la conscience désapprouve, parce qu'ils sont condamnés par la Parole de Dieu. Peut-être aura-t-il un jour à réagir avec courage et hardiesse en dépit de la perte qu'une telle réaction ne manquera pas d'entraîner ! Mieux vaut souffrir de la faim que de gagner son argent injustement !

Bien des gens essaient d'apaiser Dieu en donnant une bonne partie de l'argent mal acquis, à l'église, aux bonnes œuvres ou à la mission. L'un des hommes les plus riches du monde qui n'avait reculé devant rien pour amasser des trésors et des milliards donna dans sa vieillesse des centaines de millions pour les œuvres et pour l'église. A cause de cela, il fut loué par les hommes, mais je ne pense pas que Dieu se laissa éblouir par cette générosité au point de ne plus voir les taches de sang qui souillaient les vêtements de cet homme. Le prix du sang n'a pas sa place dans le tronc de l'église, même les pharisiens hypocrites le savaient (Matthieu 27 : 6).

Ne faudrait-il pas dire à beaucoup de personnes considérées comme chrétiennes : Ne voyez-vous pas que votre argent est souillé ? Ne voyez-vous pas sur vos billets de banque les

larmes et même le sang de votre prochain ? Ne voyez-vous pas que vos produits, source de vos gains, préparent la ruine de votre semblable ? Ne voyez-vous pas les gémissements amers et la détresse de ceux qui remplissent vos bourses ?

Ne cherchons pas d'excuse facile en prétendant ignorer l'effet désastreux des choses que nous avons produites ou vendues ! Parfois on est coupable de ne pas savoir ou bien de ne pas vouloir savoir, mais parfois il nous faut avoir le courage de vouloir savoir. Certes, l'industrie et l'économie modernes sont si compliquées que l'ouvrier a parfois de la peine à comprendre à quoi servira ce qu'il a fabriqué, la responsabilité en incombe alors à l'équipe de direction.

Mais il est possible de reconnaître le chrétien aux questions désagréables qu'il pose. Il les pose non pas par curiosité mais à cause de sa responsabilité vis-à-vis de Dieu. Il refuse d'augmenter par son travail le déséquilibre de ce monde, mais désire au contraire contribuer de toutes ses forces au salut des hommes. La Bible dit : "Tout homme qui déclare appartenir au Seigneur doit se détourner du mal" (2 Timothée 2 : 19).

12. COMMENT DÉPENSONS-NOUS NOTRE ARGENT ?

"C'est mon argent, je l'ai gagné à grand'peine, je peux en faire ce que je veux". Voilà ce que pourrait dire le jeune ouvrier qui empoche son premier salaire et nous comprenons qu'il aime son indépendance : j'ai de l'argent, dit-il, il est à moi et les portes du monde vont s'ouvrir devant moi, parce que je peux payer ; l'argent va me permettre de faire ce que je veux...

Si nous prenons la Bible au sérieux, nous savons que Dieu a aussi son mot à dire sur la manière dont nous allons dépenser notre argent. La terre entière appartient à Dieu et tout ce que nous appelons "notre propriété" lui appartient également. Nous recevons de lui un droit de gestion temporaire. Si, dans le chapitre précédent, nous avons expliqué que Dieu s'intéresse à la façon dont nous gagnons notre argent. Nous devons admettre que le chrétien authentique ne dira jamais : cet argent est à moi, je l'ai gagné donc je peux en disposer à ma guise".

Par Jésus, nous sommes devenus des hommes nouveaux, nous avons cessé d'être jaloux de notre indépendance et Jésus-Christ est le Seigneur de toute notre vie, donc de notre argent également. L'argent ne restera probablement pas longtemps dans notre poche, il sera utilisé. Avons-nous réfléchi à la façon dont nous dépensons notre argent? Beaucoup me diront : il n'y a pas grand'chose à dire, chaque mois il me faut tant pour le loyer, tant pour les impôts et les assurances, et le petit reste est déjà prévu pour d'autres achats nécessaires.

Il en est malheureusement ainsi : l'argent dont nous disposons est déjà dépensé d'avance. Que nous le voulions ou non, il s'écoule et nous ne le retenons pas.

Il est en effet difficile de modifier les postes constants, et nous ne pouvons pas changer les aiguillages d'un jour à l'autre. Nous sommes souvent engagés pour de grandes périodes. Cependant, en tant que gestionnaires responsables de l'argent qui nous est confié, nous avons l'obligation de faire un bilan de temps à autre. Nous devrions noter nos recettes et nos dépenses, même si nous savons d'avance qu'il ne restera rien. A la fin de l'année, il serait bon de considérer nos dépenses selon les différents postes : combien ai-je dépensé pour me loger, pour me nourrir, pour payer les impôts et les assurances, pour ma santé, mes vacances et mes loisirs, combien ai-je mis de côté pour l'église et la mission ? Où est parti le reste ?

Si nous avons de la peine à réaliser un tel bilan, nous pourrions demander à un ami de nous aider, et nous ne devrions pas avoir de la fausse honte à annoncer les vrais chiffres. A la vue du bilan d'une année entière, nous devrions nous demander en toute honnêteté et sincérité si cette façon de dépenser notre argent est juste devant le Seigneur Jésus. C'est aussi l'occasion de réfléchir sur le poste où nous avons trop dépensé. Ce faisant, il ne nous faut pas comparer avec les autres car ce que d'autres se permettent n'est pas forcément juste pour moi, surtout si "les autres" sont des non-croyants. Dans certains cas, faire comme les autres pourrait être un péché pour le chrétien.

Il arrive parfois que nous sommes agacés de voir combien nous avons dépensé pour tel poste, sans pouvoir y changer quoi que ce soit. Si vous souhaitez, par exemple, un logement cher parce que vous n'avez pas pu en trouver un moins cher, il ne vous restera qu'à payer ce loyer élevé, même si vous en

avez le cœur gros. Mais de temps à autre, vous ferez bien de considérer la possibilité de modifier la situation. Beaucoup de chrétiens mettent trop d'argent dans leur voiture, leurs vacances ou diverses distractions. Il faut admettre que les peuples riches de notre hémisphère ont adopté des modes de vie totalement faux, ce qui les oblige à dépenser leur argent d'une manière contraire à la volonté de Dieu.

Le chrétien mettra à part une certaine partie de son argent pour l'édification du royaume de Dieu. Nous savons que le peuple américain donne pour l'église et la mission plus qu'aucun autre peuple, beaucoup plus que les Européens. J'ai lu dans un livre que l'ensemble des églises évangéliques des USA a donné en un an 30 millions de dollars pour la mission extérieure. Cependant, durant la même année, l'Amérique a dépensé 750 millions de dollars pour ses chiens !

En moyenne annuelle, le chrétien américain dépense 8 fois plus pour ses voitures que pour son église et 10 fois plus pour des objets de luxe que pour la mission. Je crains que les proportions ne soient pas meilleures pour les chrétiens d'Europe. Nous constatons également avec honte que les proportions entre les différents postes ne s'améliorent pas lorsque le revenu de la famille augmente. Les chrétiens pauvres sont souvent plus fidèles dans la gestion de leurs petits moyens que les chrétiens aisés qui disposent de beaucoup d'argent et les calculs en pourcentages révèlent que les frères et sœurs pauvres donnent plus pour le royaume de Dieu que les riches.

Je ne veux cependant pas inviter le chrétien à vivre chichement ! Paul écrit : "Si quelqu'un n'a pas soin des siens, et principalement de ceux de sa famille, il a renié la foi, et il est pire qu'un infidèle" (1 Timothée 5 : 8). Jésus reprend les pharisiens qui apportent leur argent au temple sous un faux prétexte, au lieu de prendre soin de leurs parents indigents (Marc 7 : 11).

Nous sommes aussi des gérants infidèles lorsque nous utilisons notre argent avant tout pour acquérir les dernières nouveautés techniques, qui nous facilitent la vie et satisfont des désirs de luxe, alors que notre église et notre société missionnaire n'ont même pas le nécessaire, et que les populations pauvres de la planète manquent des choses les plus élémentaires.

Celui qui est rempli de l'amour de Jésus demandera comment dépenser son argent, ayant à cœur de travailler à l'avancement de la cause de Jésus, d'aider les frères qui souffrent, de panser les plaies de ce monde : ce sont ces préoccupations-là qui dirigeront ses décisions.

13. AMASSERONS-NOUS DES TRÉSORS ?

Avons-nous le droit de garder l'argent que nous avons reçu en salaire de notre travail ou en cadeau ? Avons-nous le droit d'amasser des économies ? La Bible dit : "Celui qui amasse pendant l'été est un fils prudent" (Proverbes 10 : 5). Un autre passage loue les fourmis comme étant plus sages que les sages, parce qu'elles amassent, quoique sans force, leur nourriture en été (Proverbes 30 : 25).

Dieu utilisa Joseph en Egypte pour collecter le blé dans des greniers durant les années d'abondance, afin d'assurer la nourriture au peuple pendant les années de disette. Dieu désire que nous utilisions avec intelligence les richesses qu'il nous confie.

La nature elle-même connaît des périodes de semailles et des périodes de croissance, où le fruit n'est pas encore arrivé à maturité et où nous sommes obligés de puiser d'abord dans les réserves faites sur la moisson précédente.

Supposons que l'homme vive 80 ans, il disposera de 40 années à peu près, pour travailler pleinement, gagner sa vie et faire quelques réserves. Tant qu'il est enfant, il vit sur ce que ses parents mettent à part pour lui, et dans ses vieux jours, il vivra sur les économies qu'il aura faites durant son activité ; dans le cas contraire, il sera à la charge de la jeune génération. Dieu ne s'oppose ni à une gestion intelligente ni à une prévoyance raisonnable. Cela correspond à un cercle naturel qui veut que l'on sème d'abord, que l'on moissonne et que l'on engrange ensuite et que l'on épuise les réserves.

Il y a des peuplades qui ne travaillent ou ne chassent que lorsque la faim les tenaille. Lorsqu'un de ses membres gagne de l'argent, il rentre chez lui et s'en sert pour nourrir son clan jusqu'à ce que tout soit épuisé. C'est à ce moment seulement qu'un autre membre du clan se décide à rechercher une possibilité de subvenir aux besoins de la famille. Les villages de ces peuplades offrent un tableau lamentable, où la faim, le dénuement et la maladie sont à l'ordre du jour.

Economiser pendant les périodes d'abondance afin de ne pas être réduit à la pauvreté pendant la sécheresse, ce principe de base est valable aussi pour le chrétien qui sait que le pain de chaque jour lui est donné par la main fidèle de Dieu.

Nous avons besoin de prévoir avec prudence afin de ne pas tomber dans la dépendance des autres. S'il ne nous reste rien pour subvenir aux choses nécessaires de la vie, nous serons peut-être réduits à nous soumettre au bon vouloir des autres. Certes, c'est une bonne chose de voir que famille et amis nous prêtent secours en cas de besoin et il est naturel que les enfants prennent soin de leurs parents ; néanmoins nous ferons bien de prévoir toutes choses afin de ne pas avoir à mendier notre pain dans la vieillesse.

Cependant, Jésus met en garde ses amis :"Ne vous amassez pas des trésors sur la terre, où la teigne et la rouille les détruisent et où les voleurs les dérobent ! Amassez-vous plutôt des trésors dans le ciel ! Ne vous souciez pas de votre vie, de ce que vous mangerez, de ce que vous boirez, ni de votre corps, comment vous serez vêtus !" (d'après Matthieu 6).

Jésus nous montre les oiseaux du ciel, les lis des champs et l'herbe. Le père céleste qui prend si bien soin des plantes et des animaux, fera encore bien plus pour les hommes.

Jésus nous dit de ne pas nous soucier du lendemain. Une autre fois, Jésus invite ses disciples à vendre tout ce qu'ils possèdent et à donner l'argent aux pauvres. Que penser de ces recommandations ? De très célèbres exégètes pensent qu'à ce moment-là, Jésus attendait la fin imminente du monde et l'arrivée du royaume de Dieu, si bien que ses disciples n'auraient plus eu besoin de leurs biens matériels. D'autres personnes qui pensent être éclairées, ont expliqué que Jésus pensait, à ce moment-là, revenir dans la gloire quelques semaines ou quelques mois plus tard. Jésus se serait donc trompé comme tout un chacun et aurait tiré des conclusions erronées. Non, Jésus n'était pas un homme à l'imagination excitée ! Il connaissait exactement la portée de ses paroles. Il n'est pas contre la prévoyance raisonnable ni la gestion fidèle des biens qu'il a confiés aux siens mais il sait une chose, c'est que notre cœur sera là ou est notre trésor. Ne mettons donc pas notre confiance dans les trésors de cette terre ! Tout ce que nous avons amassé peut être repris en un jour et malheur à nous si notre cœur est attaché à ces choses et si nous pensons que notre sécurité dépend d'elles seules !

Notre seul garant est notre père céleste qui est riche et plein d'amour pour sa créature. Servons-le de tout notre cœur, engageons-nous pour que son règne vienne ; voilà ce qui doit remplir notre vie.

Les soucis et les angoisses face à l'avenir ne nous aident en aucune façon, au contraire, ils nous rendent malades et nous font considérer l'argent comme une idole.

Celui qui désire vivre en accord avec l'enseignement de Jésus ne sera pas forcément un homme pauvre et misérable ; si Dieu le veut, il sera appelé à gérer de grands biens. Mais il aura soin de s'amasser des trésors au ciel et non sur la terre. Pour lui, la vie humaine comptera plus que l'argent, les biens

de cette terre ne constitueront pas une fin en soi, ils seront plutôt des moyens pour servir et pour secourir.

Si le souci du royaume de Dieu occupe nos rêves et nos pensées, si nous partageons de tout cœur la souffrance de ce monde, il ne restera pas beaucoup de place dans nos cœurs pour les biens de cette terre. Nous nous contenterons d'avoir la nourriture et le vêtement et nous ferons notre possible pour éviter à notre famille d'être prise au dépourvu au moment d'une sécheresse, par exemple, sans pour autant nous tracasser inutilement en nous demandant : Que mangerons-nous ? De quoi serons-nous vêtus ? De quoi demain sera-t-il fait ?

Les soucis sans la foi nous rendent malades et nous empêchent d'adopter une attitude saine vis-à-vis des biens terrestres. Combien de fois n'avons-nous pas pensé devoir absolument posséder telle chose ou telle autre ? Dieu sourit de notre empressement inutile et de notre agitation. Après tout, ce ne sont pas nos capacités qui nous font vivre mais la bonté de Dieu qui se renouvelle chaque matin.

14. L'AMOUR DE L'ARGENT - RACINE DE TOUS LES MAUX

Un bon médecin ne se contente pas de guérir les symptômes de la maladie, il ne se contente pas d'appliquer un onguent sur une plaie purulente, mais il cherchera à en déterminer la cause, c'est la racine du mal qu'il faut extirper.

Notre société ressemble à un corps malade ; même les églises chrétiennes sont contaminées. La Bible, livre de la vérité de Dieu, ne se contente pas d'appliquer superficiellement un onguent sur la plaie, elle cherche la racine du mal. C'est ainsi que la Bible appelle l'amour de l'argent, une racine de tous les maux (1 Timothée 6 : 10).

Elle exagère, n'est-ce pas ? Aucun pays de la terre ne sanctionne l'amour de l'argent. On est d'accord pour punir le vol, la fraude, l'adultère, le meurtre qui sont tous des péchés ignobles que d'ailleurs toutes les religions sont unanimes pour condamner. Mais l'amour de l'argent ? Passe encore, lorsqu'il se manifeste chez un usurier, là on peut le réprouver.

Mais quiconque désire posséder de l'argent, même beaucoup, n'a rien à craindre, tant qu'il respecte les limites de l'honnêteté. On fait la révérence au riche, mais qui oserait le traiter de criminel ?

Même dans certains milieux chrétiens, où l'on a vite fait de prononcer un jugement d'ordre moral, c'est-à-dire "idolâtrie", on n'appelle pas l'amour de l'argent par son vrai nom. Les frères s'ingénient à lui trouver de jolis noms, le qualifiant d'esprit d'économie, de "sens aigu des affaires"... On dit d'un tel, qu'il sait saisir sa chance, qu'il sait profiter d'un avantage, qu'il sait faire valoir ses droits.

Nos traductions modernes emploient plutôt le terme "amour de l'argent" tandis que Luther parlait "d'avarice". Je crois que la signification du mot "avarice" est plus restreinte : l'avare est généralement riche et s'attache passionnément à ses biens, il n'aime pas faire de cadeaux, il ferme son cœur à la détresse du pauvre et il se retire lorsqu'on lui demande de partager.

L'amour de l'argent, ou "avidité", ressemble beaucoup à l'avarice, mais ce terme décrit le mal dans tous ses aspects. Même un pauvre peut être "avide". L'amour de l'argent peut être le mobile de nos actions, même si nous ne réussissons pas à amasser une fortune ! L'amour de l'argent est un mal universellement répandu, qui se rencontre dans toutes les couches sociales, que ce soit chez les plus pauvres ou les plus riches ou dans les classes moyennes.

L'amour de l'argent — il n'y a pas là l'ombre d'un doute — est incompatible avec une vie chrétienne authentique. Paul dit aux Ephésiens : "Car, sachez-le bien, aucun impudique ou impur ou cupide, c'est-à-dire idolâtre, n'a d'héritage dans le royaume de Christ et de Dieu" (Chapitre 5, verset 5). Jésus met ses disciples en garde : "Gardez-vous avec soin de toute avarice ; car la vie d'un homme ne dépend pas de ses biens, fût-il dans l'abondance" (Luc 12 : 15).

Paul recommande à ses jeunes coéquipiers Timothée et Tite de veiller à élire pour les charges importantes des personnes "désintéressées" (1 Timothée 3 : 3), "non portées à un gain déshonnête" (Tite 1 : 7).

L'apôtre explique également qu'un grand nombre des fausses doctrines de la fin des temps se trahiront par le fait qu'elles visent l'argent des croyants (1 Timothée 6 : 5 ; Tite 1 : 11 ; 1 Pierre 5 : 2).

N'est-ce pas triste de voir que de tout temps des trompeurs habiles sont impunément à l'œuvre ? Ils font semblant d'être des serviteurs engagés dans l'œuvre de Christ, mais en fait, ils réalisent de très bonnes affaires sous cette pieuse couverture.

L'Ancien Testament nous livre l'exemple de Balaam (Nombres 22) puis celui des fils de Samuel (1 Samuel 8 : 3) et encore celui de Guehasi, serviteur d'Elisée (2 Rois 5 : 19-27). Tous ces hommes avaient été au service de Dieu, ils avaient été témoins des miracles merveilleux, mais l'amour de l'argent les séduisit et les amena à trahir la cause de Dieu, à nuire à son peuple, à rendre des jugements injustes et à détourner de l'argent au moyen d'intrigues et de mensonges.

Qui comptera tous les serviteurs de Dieu aux dons manifestes, auxquels l'amour de l'argent, fit prendre un mauvais chemin ? Combien de chrétiens se sont laissés entraîner dans des affaires douteuses par amour de l'argent ? C'est l'amour de l'argent qui, ici et là, déchire à jamais des familles qui, auparavant, vivaient dans une entente paisible et bienveillante ; c'est l'amour de l'argent qui pousse le commerçant à dire des demi-vérités à ses clients afin de conclure des marchés avantageux ; c'est l'amour de l'argent qui amène l'employeur à sous-payer ses employés ; c'est encore l'amour de l'argent qui incite l'employé à revendiquer un salaire trop élevé par rapport au travail fourni !

Nous ne devrions pas répéter à la légère tous ces dictons qui ont cours au sujet de l'argent tel que "L'argent n'a pas d'odeur" ; "On n'a rien sans argent" ; "L'argent ne fait pas le bonheur, mais...".

Chrétiens, rappelons-nous la parole de Jésus : "Nul ne peut servir deux maîtres. Car, ou il haïra l'un et aimera l'autre... Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon" (Matthieu 6 : 24). En langage clair, cela voudrait-il dire que celui qui aime l'argent hait Dieu ?

Il ne s'agit pas de savoir si nous possédons beaucoup ou peu. "Quand les richesses s'accroissent, n'y attachez pas votre cœur", nous dit le psalmiste David (Psaume 62 : 116). Voilà le point capital : n'attachez pas votre cœur aux richesses, votre position se manifeste dans les grandes et les petites décisions de chaque jour.

Je crains qu'aujourd'hui encore, certains chrétiens ne fassent la même expérience que ce jeune homme à qui Jésus demanda de vendre tous ses biens pour les distribuer aux pauvres. Ce jeune homme se connaissait très mal lui-même. Il tenait sa piété pour irréprochable, mais au moment où il aurait dû abandonner ses biens, il se trouva devant une difficulté trop grande pour lui. Il aimait Jésus, mais il aimait son argent bien davantage. Celui qui aime son argent, l'emportera avec lui... en enfer.

15. L'OBOLE DE LA VEUVE

Un jour, Jésus se tint assis près du tronc du temple, pour observer les visiteurs qui venaient y déposer leurs dons. Bien des personnes riches donnèrent généreusement. Arriva une pauvre veuve qui n'y mit que deux petites pièces de cuivre. Jésus appela ses disciples et leur dit : "Ecoutez bien, cette veuve a donné plus que tous les autres. Ils ont mis de leur superflu. Mais cette pauvre veuve a réellement donné tout ce qui lui restait pour vivre". Nous lisons cette histoire dans Marc 12 : 41-44.

Jésus m'étonnera toujours à nouveau. Il prêche avec une puissance telle que les gens sont effrayés. Il se fait l'ami des pires pécheurs au point d'agacer les gens pieux. Il guérit les malades, chasse les démons, ressuscite les morts et nourrit une foule de 5 000 hommes avec cinq pains et deux poissons. Ce n'est pas sans raison qu'il se trouve souvent assailli par une foule immense.

Mais soudain, il s'échappe du tumulte et reste une nuit entière solitaire sur une montagne pour prier. Et un jour, nous le retrouvons au temple de Jérusalem qu'il appelle la maison de son père. Il se tient non loin du tronc et observe les gens en silence, n'est-ce pas surprenant de le voir attacher de l'importance à cela, lui, le Sauveur du monde, le sauveur des pécheurs ; comment lui qui a tant de problèmes importants à résoudre, peut-il perdre quelques heures de son temps précieux pour observer cette boîte à sous !

Une fois de plus, Jésus fait ce qu'il doit faire ! En réalité, l'argent lui importe peu, ce qui lui importe, ce sont les hommes ; il les observe, il les regarde vivre et souffrir et son regard

perçant discerne ce qui se passe dans les cœurs et les pensées ; il interroge leur foi et vérifie si leurs actions sont sincères ; il sonde leur cœur pour voir s'ils aiment de toute leur force leur père qui est dans les Cieux.

Jésus sait que l'on peut observer des choses étonnantes à cette sortie du temple où se trouve le tronc. Il observe donc en silence. J'ignore si les gens de ce temps-là, cachaient la pièce d'argent dans leur main, comme on le fait aujourd'hui ; afin que personne ne puisse voir combien on dépose dans le tronc. Mais apparemment, il y avait là une boîte ouverte si bien qu'il était aisé de voir les grosses et les petites pièces.

Aujourd'hui, nos troncs sont bien différents, ils ne présentent qu'une étroite fente par laquelle nous devons introduire nos dons ; on pourrait à la rigueur reconnaître au son s'il s'agit d'une pièce ou d'un billet !

Peu importe à Jésus que nous cachions notre don dans notre main car il peut voir à travers. Avons-nous déjà pensé, quand nous passons devant le tronc, que Jésus nous observe ?

Au temps de Jésus, beaucoup de riches passaient devant le tronc et donnaient avec générosité ! C'était certainement très bien, mais est-ce que Dieu n'attend pas plus de ses enfants ?

Ces gens-là avaient certainement reçu une bénédiction dans la maison de Dieu : ils avaient chanté et prié. Ils avaient été enseignés par des docteurs de la loi, ils avaient écouté les magnifiques chants de la chorale du temple... Ils étaient aussi assez intelligents pour savoir que le fonctionnement du temple était coûteux : il fallait pourvoir aux besoins des prêtres et de leurs familles ; les offices ne pouvaient se dérouler sans décoration ni une atmosphère empreinte de dignité ; la maison de Dieu ne devait manquer de rien, et celui qui avait été béni par Dieu en richesses matérielles se devait de contribuer en des

proportions convenables aux besoins de l'église. Il en a été ainsi de tous temps. En quoi cela nous choquerait-il ? Jésus regarde, observe et soudain, il aperçoit la veuve. Probablement qu'elle ne suscita pas l'attention des autres visiteurs qui passaient devant le tronc. Elle n'a pas besoin de réfléchir longtemps pour savoir si elle doit mettre beaucoup ou peu, deux petites pièces suffiraient tout juste pour un seul repas. Elle ne pourra pas et manger et faire un don à Dieu ! Ce sera l'un ou l'autre ! Mais la décision ne lui est pas difficile, son cœur déborde de reconnaissance envers son Dieu pour tout ce qu'il a fait pour elle. Elle aime le Dieu d'Israël de toute son âme. Elle sait qu'elle recevra chaque jour de la main bienveillante de Dieu le pain dont elle aura besoin, elle ne craint pas de mourir de faim, donc elle met sa fortune entière dans le tronc. Elle n'a pas agi sous la contrainte mais par la foi et par amour.

Peut-être fut-elle heureuse de ne pas avoir à se présenter avec les autres donateurs selon l'ordre de l'importance des dons ! Si cela avait été le cas, elle aurait dû se tenir à la dernière place ! Mais Jésus l'a vue ; il est probable qu'il ne lui ait même pas parlé, mais il fait ressortir, aux yeux étonnés de ses disciples, quel est l'ordre de grandeur qui importe aux yeux de Dieu : la pauvre veuve précède tous les autres donateurs. C'est elle qui a donné le plus ! Par un élan du cœur, elle a offert à Dieu tout ce qu'elle possédait, il est impossible de faire plus !

Des oboles des pauvres veuves, voilà les dons qui comptent le plus pour Dieu. Jésus a dressé un mémorial inoubliable à cette pauvre femme dont nous ne connaissons même pas le nom.

Ces gens simples, entiers, ont existé de tous temps ! Si quelques-uns de ceux qui possèdent de grands biens pre-

naient exemple sur la pauvre veuve, l'église de Jésus-Christ ne manquerait de rien et bien des choses changeraient dans le monde.

16. FAUT-IL DONNER LA DÎME ?

Autrefois, dans mon pays, on pouvait entendre des gens qui disaient : "Il n'est pas sous la bénédiction". Ils parlaient de quelqu'un qui ne réussissait pas dans la vie, malgré un engagement certain et en dépit de capacités reconnues de tous. Elles existent, ces personnes — et parfois, nous en sommes — qui se fatiguent en vain. Au fond, elles ne manquent pas d'habileté, mais d'une certaine façon, elles n'ont pas de chance, disons-nous, et les séries noires se succèdent.

Gardons-nous d'une fausse théorie qui veut que Dieu bénisse les hommes pieux et punisse les méchants. On peut observer que des personnes justes se trouvent frappées par de grandes épreuves alors que des personnes sans scrupules continuent à se livrer impunément à leurs affaires troubles ! Cependant, il se peut qu'il y ait un grain de vérité quand on entend affirmer : "Il n'est pas sous la bénédiction". Peut-être y a-t-il un domaine de notre vie que nous n'avons pas réglé selon la volonté de Dieu et qui fait obstacle à la bénédiction qu'il désire répandre sur nous ? C'est ainsi, par exemple, que beaucoup de chrétiens n'ont pas compris quelle bénédiction est attachée au paiement de la dîme.

La loi avait prescrit la dîme au peuple d'Israël et l'israélite avait à apporter à la maison de Dieu le dixième de ce que lui rapportaient ses récoltes, ses troupeaux, ses affaires. Cet argent servait à entretenir le temple, à pourvoir aux besoins des sacrificateurs et des lévites et à secourir les pauvres.

Nous ne savons pas si les gens de ce temps-là suivaient cette prescription à la lettre, mais nous constatons que les prophètes devaient souvent exhorter le peuple de Dieu à ne pas

opprimer le pauvre mais au contraire, à le secourir. Autre constatation : chaque fois que le peuple est passé par un renouveau spirituel, on remarque qu'il témoigne de son nouveau zèle en donnant scrupuleusement la dîme.

Malachie, le dernier prophète de l'Ancien Testament, interpelle le peuple de la part de Dieu en ces termes : "Est-ce juste qu'un homme trompe son Dieu comme vous le faites ? et vous dites : En quoi te trompons-nous ? Dans les dîmes et les offrandes. C'est pourquoi vous êtes frappés de malédiction, en ce que tout s'échappe de vos mains, car vous me trompez tous. Apportez à mes greniers toutes les dîmes afin qu'il y ait de la nourriture dans ma maison ; mettez-moi de la sorte à l'épreuve, dit l'Eternel des armées, et vous verrez si je n'ouvre pas pour vous les écluses des cieux pour répandre sur vous la bénédiction en abondance" (Malachie 3 : 8-10).

D'après la loi, le peuple d'Israël était obligé de verser à son Dieu la dîme et il offensait Dieu en négligeant ce devoir.

Jésus, de son côté, ne parla jamais contre la dîme. Les pharisiens lui reprochèrent toutes sortes d'infractions à la loi, mais en ce qui concerne la dîme, ils n'avaient apparemment aucun reproche à lui faire.

C'est leur hypocrisie que Jésus reprochait aux pharisiens, parce qu'ils prélevaient la dîme sur des peccadilles telles que les aromates et qu'ils négligeaient par contre les choses importantes de la loi comme la justice, la charité et la foi. Il ne leur conseille pas pour autant de négliger les petites choses, il les exhorte au contraire "à faire ceci sans omettre cela".

Parmi les instructions données aux églises primitives par les apôtres, il n'est fait nulle part la mention de la dîme. Le nouveau peuple de Dieu n'est, en effet, plus lié à la lettre de la loi de l'Ancien Testament. Cependant, gardons-nous de mépriser ces anciennes lois, mais voyons plutôt se profiler en elles d'importantes vérités spirituelles toujours valables aujourd'hui.

Dans le Sermon sur la Montagne, Jésus nous dit à plusieurs reprises : "Vous avez entendu qu'on a dit aux anciens... mais moi, je vous dis : ..." Il n'abolit pas la loi, mais en souligne la portée et la signification pour notre époque à nous.

Si le croyant de l'Ancien Testament pouvait faire le calcul suivant : "Un dixième appartient à Dieu, donc neuf dixième sont à moi", le disciple de Jésus sait que tout ce qu'il possède appartient à Dieu. Parce qu'il est convaincu de cela et mû par l'amour et la reconnaissance, le disciple de Jésus va mettre à part ce qu'il destine à l'édification du royaume de Dieu, tout en sachant que le pourcentage donné par Dieu au peuple de l'Ancien Testament, à savoir le dixième, représente une part raisonnable. Si le disciple de Jésus est amené à le modifier, ce serait vers le haut, plutôt que vers le bas.

Il y a des églises et des mouvements chrétiens qui font de la dîme une obligation absolue. Il me semble qu'une telle ordonnance ne correspond pas à l'esprit du Nouveau Testament. Par contre, il me semblerait bon, et je le recommanderais même, que chacun décide personnellement devant Dieu, de donner la dîme de tous ses revenus. Tous ceux qui ont osé suivre cette loi ont expérimenté que Dieu tient sa promesse : "Mettez-moi à l'épreuve et vous verrez si je n'ouvre pas pour vous les écluses des cieux, et si je ne vous envoie pas la bénédiction en abondance".

Donner la dîme constitue une expérience enrichissante, en voici plusieurs témoignages. "C'est le paiement de la dîme qui a été une source de bénédiction pour mon avancement matériel et spirituel". "Depuis un an, je donne la dîme, j'ai reçu plus de bénédictions que durant toute ma vie antérieure". "J'ai pu expérimenter la bénédiction attachée à la dîme, d'une façon telle, que je ne puis que louer Dieu et lui rendre grâces ; en effet, au moment précis où je me trouvais confronté à des

ténèbres sans issue face à un avenir des plus incertains, sans espoir, selon toute estimation humaine et confronté au néant, Dieu a réalisé sa promesse en m'envoyant sa bénédiction".

Il est probable que nous trouvions parmi les chrétiens au revenu modeste plus de fidélité quant à la dîme, que parmi ceux qui sont plus aisés ! Un père de famille nombreuse, au revenu très modeste me fit cette confidence : "Nous n'aurions pas réussi si nous n'avions pas donné fidèlement la dîme".

Un homme de Dieu a écrit ceci : "L'habitude de donner la dîme est confirmée tout au long de l'Ecriture, aussi bien avant la promulgation de la loi que sous la loi et après la loi dans la nouvelle alliance ; cette habitude façonne en nous une personnalité qui honore Dieu.

Qu'est-ce que la dîme ? Bien des gens pensent que c'est le dixième de ce qui reste, une fois la nourriture, les vêtements, les impôts, les achats de nécessité payés. Le dixième de l'Ancien Testament était tout autre, l'homme de la terre qui avait récolté mille gerbes devait apporter cent gerbes au Seigneur ; l'éleveur qui avait élevé cinquante jeunes bêtes dans son troupeau, devait en donner cinq.

Gardons-nous de vouloir acheter la bienveillance de Dieu par le paiement de la dîme ! Une grande bénédiction est attachée à la dîme, mais que cette bénédiction ne soit pas le mobile de notre agissement. Nous donnons au Seigneur avec joie parce que nous l'aimons et que son royaume nous tient à cœur. Alors nous pouvons attendre avec la confiance d'un enfant que Dieu réalise sa promesse pour nous : il enverra sa bénédiction avec abondance. Sa parole nous invite à en faire l'essai et nous serons étonnés de voir s'ouvrir les écluses des cieux.

17. DONNE RÉGULIÈREMENT ET RAISONNABLEMENT

Il m'est arrivé, lors d'une fête des moissons, d'inviter l'assemblée à donner avec joie et générosité au profit des actions projetées ou réalisées par l'église. A la fin du culte, un auditeur vint me trouver : "Tu n'obtiendras rien de moi en appelant lourdement à mon portefeuille, me dit-il, je sais ce que j'ai à faire, mais dès l'instant où je vois que le prédicateur en veut à mon argent, alors, c'est terminé !".

Cet homme a-t-il raison ? Est-ce que la plupart des gens pensent comme lui ? A la fête des moissons suivante, je ne soufflai mot de la collecte. Conséquence : elle rapporta bien moins que les années précédentes.

Apparemment, tous les auditeurs ne sont pas aussi sensibles que ce dernier mais sont disposés à écouter les exhortations à la générosité, tout en étant heureux d'apprendre dans quel but l'église va employer l'argent reçu.

Désormais, je ne me laisserai plus intimider de la sorte. En outre, le Nouveau Testament qui me guide dans toutes mes entreprises, ne me laisse pas dans l'incertitude quant aux affaires d'argent, et Jésus lui-même, ainsi que les apôtres ont donné à ce sujet des directives claires.

1. Donne en secret

Jésus dit : "Gardez-vous de faire le bien pour être vus par les hommes, autrement, vous n'avez pas de récompense auprès de votre père qui est dans les cieux. Si tu aides quelqu'un, ne sonne pas de la trompette devant toi ! Fais-le au contraire de façon si discrète que même ton meilleur ami ne peut le voir. Ton père qui voit dans le secret, te récompensera" (Matthieu 6 : 1-4).

Nous offrons nos dons par amour pour notre Père et pour sa cause et par compassion envers les hommes qui souffrent. Si nous avons de quoi donner, c'est que nous l'avons reçu de la main bienveillante de Dieu. En recevant des mains de son peuple la riche offrande pour la construction du temple, le roi David s'écria : "Qui suis-je et qui est mon peuple pour que nous puissions te faire volontairement ces offrandes ? Tout vient de toi et nous recevons de ta main ce que nous t'offrons" (1 Chroniques 29 : 14). Il arrive que telle église ou telle association fasse grand cas des dons généreux reçus de la part d'un de ses amis richissimes... Je me sens un peu mal à l'aise dans ces situations, car nous courons de grands risques lorsque les autres voient le montant de nos dons. Heureusement, nous connaissons beaucoup de donateurs qui désirent rester anonymes. Donner en secret ne veut pas dire que nous ne puissions en parler à nos proches ou dans notre famille surtout lorsque nous avons décidé de faire un don important. Il est juste aussi, que les époux se mettent d'accord sur le montant qu'ils désirent mettre à part pour l'église et pour la mission. Mais, au-delà du strict cercle familial, retenons la règle donnée par Jésus : "Que ta main gauche ne sache pas ce que fait ta main droite" (Matthieu 6 : 36).

2. Donne selon un plan

Celui qui donne selon un plan établi, domine d'un seul coup d'œil sa situation financière, ses affaires, son salaire ou ses gains, et décide devant le Seigneur, — éventuellement après consultation de son époux ou de son épouse — ce qu'il pourra mettre à part durant l'année à venir. Ensuite, il fera tous ses efforts pour mettre en pratique cette décision, en limitant, le cas échéant, les dépenses dans un autre domaine, au lieu de diminuer la somme prévue pour le royaume de Dieu.

On m'a raconté le cas d'un jeune cultivateur qui avait décidé, avec sa femme, de soutenir un missionnaire. Pendant cette période, la famille connut de sérieux problèmes suite à un cataclysme ; l'argent suffisait à peine pour le nécessaire. Alors la famille décida de prendre un crédit à la banque afin de pouvoir continuer à subvenir aux besoins du missionnaire. Ce fut un acte de foi courageux et Dieu a béni par la suite ce jeune paysan d'une manière merveilleuse.

Un trop grand nombre de chrétiens font des dons à l'église ou à la mission ou à d'autres œuvres de secours, en se laissant inspirer par les sentiments du moment ou les circonstances fortuites ; ce faisant, ils font preuve d'un manque de responsabilité et ils se trompent eux-mêmes en croyant agir avec générosité. S'ils établissaient un bilan exact de tous leurs dons, sur plusieurs années, ils seraient effrayés de reconnaître qu'en maintes occasions ils ont manqué à leur devoir.

3. Donne régulièrement

Tous ceux qui perçoivent un revenu régulier feront bien de mettre à part — avant toute autre chose — la somme qu'ils pensent offrir à Dieu. Si vous attendez la fin du mois pour voir ce qui reste, vous verrez qu'il sera trop tard...

En mettant la somme pour Dieu à part dès avant toute autre chose, vous ne serez jamais pris de court à un culte et vous disposerez toujours de quoi soutenir les œuvres et la mission.

Le cultivateur réglera probablement ses dons différemment, selon ses revenus périodiques, plus espacés. Je recommanderais aux étudiants et apprentis de commencer très tôt à prélever régulièrement quelque chose sur leur maigre argent de poche pour l'offrir à Dieu. Si vous pratiquez cela dans la foi, vous ferez des expériences étonnantes et, plus tard, lorsque

vous déposerez des sommes plus importantes, il vous semblera tout à fait normal de vous acquitter de ce devoir et vous le ferez dans la joie.

4. Donne en étant conscient de tes responsabilités

Assaillis par toutes sortes d'appels, comment allons-nous répartir raisonnablement la somme dont nous disposons ? Adresserons-nous la plus grosse somme à ceux qui savent écrire les lettres les plus chatoyantes et faire vibrer nos sentiments ?

Dès que vous avez accepté le Seigneur Jésus, vous devriez vous joindre à une assemblée de frères et de sœurs qui partagent votre foi. Vous y trouverez votre famille spirituelle, vous éprouverez aussi édification et exhortation, et c'est là que vous pourrez partager les diverses tâches en vue de l'édification du Royaume de Dieu. Vous serez donc en premier lieu tenu de contribuer financièrement aux besoins de l'église locale.

Une église vivante, active, en pleine expansion, aura un grand nombre de besoins matériels ; chaque membre y participera selon ses possibilités, chaque membre se sentira solidaire de tous les secteurs de service et de toutes les œuvres de foi que l'église a édifiés et dont elle continue à être responsable. Je suis obligé de contribuer au soutien des missionnaires issus de mon église, ainsi qu'aux œuvres de charité et écoles fondées par ses soins. Les efforts d'évangélisation d'une église ne doivent pas pâtir du manque d'argent.

Il sera juste aussi, de ma part, de soutenir de temps à autre une œuvre missionnaire extérieure à mon église, ou une autre cause qui me tient particulièrement à cœur.

Il peut arriver que nous soyons confrontés à une détresse particulière, à une cause importante et que notre fonds d'offrandes soit vide, épuisé par les obligations régulières. Alors

nous puisons avec joie dans notre caisse personnelle prévue pour les dépenses générales et peut-être renonçons-nous à un achat ou un objet convoité.

La Bible dit : "Ne nous lassons pas de faire le bien car nous moissonnerons au temps convenable, si nous ne nous relâchons pas. Ainsi donc, pendant que nous en avons l'occasion, pratiquons le bien envers tous, et surtout envers les frères en la foi" (Galates 6 : 9-10).

18. APPRENDRE AUX ENFANTS À UTILISER L'ARGENT

La Bible nous parle de deux mamans qui étaient conscientes du fait qu'elles ne pourraient garder leur enfant près d'elles que quelques courtes années. Il s'agit de Jokébed, la mère de Moïse qui savait que son fils allait être conduit à la cour du Pharaon, pour y grandir entouré de païens, et d'Anne, la mère de Samuel, qui avait consacré son enfant à l'Eternel avant même sa naissance. Elle savait que près du temple, les fils d'Eli vivaient leur vie d'une manière impie.

La Bible ne nous dit pratiquement rien sur les méthodes d'éducation de ces deux femmes. Il est certain que Dieu avait élu leurs enfants pour un service particulier, et qu'il les avait fait arriver à la maturité spirituelle qu'exige leur ministère. Mais nous pouvons penser que Dieu utilisa ces mamans pieuses pour conduire très tôt les petits garçons sur le chemin de l'obéissance de la foi. Bien des éléments qui allaient se révéler décisifs dans la vie d'adulte de Moïse et de Samuel, avaient été placés dans leurs jeunes cœurs par leurs mères.

Dans beaucoup de domaines, l'exemple des parents est formateur pour les enfants. Ceux-ci ont besoin d'apprendre entre autres, que l'argent n'est pas primordial dans la vie. Si vous parlez sans arrêt argent dans votre famille, que vous en ayez peu ou beaucoup, vos paroles formeront la pensée de vos enfants et ils auront l'impression, qu'en fin de compte, l'argent passe avant tout. Les parents qui servent Mammon n'ont pas besoin de donner des explications à leurs enfants car leur comportement en dit long et il est probable que leurs enfants serviront cette idole avec encore plus d'empressement qu'ils ne le font eux-mêmes.

L'argent ne doit pas occuper la place principale, mais il est néanmoins assez important pour que nos enfants apprennent à s'en servir avec discernement. Cela fait partie de l'éducation et de l'apprentissage de la vie. Il leur faut trouver la bonne attitude vis-à-vis de l'argent, qui se situera à mi-chemin entre un respect trop grand et le mépris.

Les parents, conscients de leur responsabilité, les initieront pas à pas, leur expliqueront le côté pratique de ce moyen de paiement et les mettront en garde contre la malédiction qui est attachée à l'amour de l'argent.

Dès l'âge de trois ou cinq ans, l'enfant fait ses premières expériences avec l'argent. Il apprend à s'acheter par ce moyen jouets et sucreries. Il saura vite que l'argent permet de s'offrir des choses agréables et qu'à défaut d'argent, bien des rêves restent irréalisés.

Il est entièrement faux de récompenser ou de payer chaque service rendu par l'enfant ; cette éducation ne manquera pas de gâter son caractère. Il lui faudra apprendre, par contre, que chacun a des devoirs et qu'on les accomplit sans systématiquement récolter compliments et récompenses. Il lui faudra apprendre à apporter de l'aide là où on en a besoin, sans poser immanquablement la question de la récompense. Si, par contre, vous le gratifiez occasionnellement d'une belle récompense pour un travail extraordinaire ou pénible, et bien pour un service dont il s'acquitte régulièrement avec fidélité, cela le réjouira et le stimulera par la suite.

Même de nos jours, il existe encore des milliers d'enfants qui n'ont pas le temps de jouer, parce qu'ils contribuent dès leur jeune âge, à nourrir la famille. Je n'oublierai jamais toutes ces petites filles, assises en rang devant les métiers à tisser, accomplissant du matin au soir leur travail avec des mains habiles, mais avec un visage marqué par la tristesse.

Il faudrait apprendre aux enfants à aider régulièrement dans la maison dès leur jeune âge, mais il ne faudrait pas les charger trop tôt de gagner de l'argent. Certes, il est raisonnable que les adolescents travaillent pendant les vacances pour gagner de l'argent s'ils désirent s'acheter un jouet coûteux ou un vélo par exemple. Mais il me semble que la course à l'argent dans le but de profiter de tout le confort, de s'acheter des appareils de plus en plus sophistiqués, conduit nos enfants à se laisser entraîner dans les rouages de la société de consommation de notre époque.

Je pense qu'il est juste de donner aux enfants de l'argent de poche, en commençant par de petites sommes hebdomadaires, pour arriver petit à petit au fil des ans, à un petit "salaire" mensuel. On conseillera à l'enfant de tenir un petit livre de comptes, sans toutefois le contrôler systématiquement. Si, l'enfant sollicitait "une augmentation", je lui demanderais des indications concernant les dépenses des derniers mois écoulés. Il lui faut apprendre à se débrouiller avec ce qu'il a ou bien justifier les besoins supplémentaires.

Lorsque vous envoyez vos enfants faire des courses, demandez-leur des comptes exacts, sinon vous les inciterez à de petites tromperies, voire au vol.

La bonne attitude vis-à-vis de l'argent exige de savoir renoncer à certaines choses, mais malheureusement, les enfants ne comprennent pas cela car ils pensent pouvoir toujours satisfaire toutes leurs convoitises. Premièrement, il leur faut apprendre que cela n'est pas toujours possible, et deuxièmement, il faut qu'ils sachent renoncer à des choses qu'ils pourraient matériellement s'offrir.

Les parents croyants apprendront tôt à leurs enfants à donner aux autres. La plupart d'entre eux aiment partager, s'ils comprennent l'usage qu'on fera de leur argent. Evidem-

ment, il serait exagéré de demander aux enfants de mettre chaque pièce qu'ils ont gagnée dans le tronc de la mission ! L'enfant ne donnera donc pas régulièrement pour la cause de Dieu, mais il donnera spontanément, lorsque son cœur sera touché ; il apprendra ainsi à ne pas rester insensible à la détresse des autres. Il faudra aussi qu'il apprenne, et ce sera plus difficile, à ne pas se vanter de sa générosité.

Vous aiderez vos enfants en discutant en famille des besoins de la mission, et en étant vous-mêmes un exemple dans ce domaine. Sans comprendre tout en détail, l'enfant prendra de saines habitudes, qui s'ancreront dans son cœur, pour toute sa vie.

Les enfants convertis doivent comprendre qu'ils auront à contribuer personnellement aux dépenses de l'église même si leur don est minime. Il n'est pas bon, me semble-t-il, que le père distribue à toute la famille le dimanche, avant le culte, l'argent à mettre dans le tronc car cela ne coûte rien aux enfants et ils ne se sentiront donc pas concernés.

En apprenant aux enfants à "donner avec joie", nous leur offrons une bonne part de sagesse pour la vie. Ce faisant, nous les rendrons conscients de la souveraineté de Dieu dans tous les domaines de notre vie.

19. FAIS TON TESTAMENT !

Job, jadis richissime, perdit la totalité de sa fortune, en l'espace de quelques secondes. Alors, il s'écria : "Je suis sorti nu du sein de ma mère, et nu je retournerai dans le sein de la terre". Ainsi en est-il de l'homme. Nus, nous retournerons dans le sein de la terre. Nous quitterons ce monde comme des mendiants, même si les richesses ne nous furent pas ôtées avant notre mort.

Que nous ayons amassé peu ou beaucoup, il nous faudra tout laisser derrière nous. Même si quelques uns de nos objets préférés étaient placés dans notre cercueil, nous ne les emmenerions pas ; ils pourriront dans la tombe ainsi que notre corps, alors que notre esprit se présentera devant le Créateur afin de rendre compte de notre vie. C'est pourquoi Jésus nous invite à "amasser des trésors dans le ciel, où ni la teigne ni la rouille ne détruisent, où les voleurs ne percent ni ne dérobent" (Matthieu 6 : 19).

Est-ce que cela signifie que nous pouvons nous acheter une place d'honneur au ciel ? Si cela était possible, je vous recommanderais de ne surtout pas rater l'occasion ! Investissez votre argent au ciel ! Troquez, pendant qu'il en est encore temps, votre lucre contre une place au ciel ! Il vaut mieux occuper une toute petite place dans un coin perdu du paradis plutôt que d'habiter des palais et d'occuper des trônes sur la terre et ne pas être admis au ciel.

Mais hélas ! Si sur terre, l'argent nous permet de satisfaire tous nos désirs, il ne nous ouvre cependant pas l'accès au ciel. La porte du ciel s'ouvrira pour nous à la seule condition que nous acceptions, par la foi, le Seigneur Jésus, que les dettes du

péché soient lavées dans son sang précieux et que nous soyons inscrits par lui dans le livre de vie.

Ayant en Jésus-Christ un trésor impérissable dans le ciel, nous n'avons pas besoin de partir à la chasse des trésors périssables de la terre. Nous avons à faire des choses bien plus importantes !

Mais si par la bénédiction de Dieu et par l'assiduité de votre travail, vous avez acquis une certaine fortune qui ne sera pas épuisée par les longues maladies de la vieillesse, vous aurez le devoir de décider en des termes clairs et précis de l'utilisation de votre fortune après votre décès. Malheureusement, un grand nombre de croyants commettent la grave erreur de ne pas prendre les dispositions nécessaires pour partager leurs biens d'une façon qui honore l'Eternel.

Celui qui laisse un conjoint ou des membres de sa famille qui ont besoin d'aide matérielle doit stipuler par écrit le soutien qu'il leur destine. Celui qui se trouve seul au soir de sa vie, ne devrait pas léguer sa fortune à des parents éloignés mais la destiner aux besoins de l'église locale, de la mission et des œuvres de secours. Si vous avez participé activement tout au long de votre vie aux œuvres de l'église et à celles des diverses branches de la mission, vous connaîtrez les besoins urgents en argent que vous serez à même de soulager par les dispositions de vos dernières volontés.

Il ne s'agit pas de vouloir passer pour le donateur généreux dont même les journaux feront l'éloge. Il s'agit uniquement d'accorder la première place au Royaume de Dieu en toutes choses, donc aussi dans notre testament.

A mon avis, les parents dont les enfants sont adultes et indépendants sur le plan financier, auraient intérêt à se demander s'ils ne devraient pas employer déjà de leur vivant,

une bonne partie de leur fortune pour la cause du Royaume de Dieu. Ils devraient y réfléchir avec sérieux et en parler d'abord avec leurs enfants en toute liberté et en toute franchise. Nous savons que les jeunes familles apprécient l'héritage des parents et qu'elles en ont besoin. Peut-être les petits-enfants font-ils des études qui coûtent cher, etc... Mais les enfants croyants qui entretiennent des relations ouvertes et cordiales avec leurs parents approuveront probablement la décision de leurs parents de consacrer une importante part de leur fortune à l'édification du Royaume de Dieu.

Si vous manquez d'expérience dans les choses de l'argent, vous ferez bien de demander conseil à un frère. Dans les grandes églises d'Amérique, un pasteur est chargé de voyager d'une église à l'autre afin de conseiller les croyants âgés et de les aider à prendre leurs dernières dispositions selon des principes spirituels valables. Ces pasteurs n'ont pas la tâche de rafler le plus d'argent possible pour leurs églises, ils aident les personnes âgées à voir clair dans leurs affaires et à prendre les décisions d'une façon responsable devant Dieu.

Comme les lois concernant les testaments changent d'un pays à l'autre, il est nécessaire de connaître les dispositions légales concernant la forme que doit prendre le testament pour qu'il soit légalement inattaquable. Y-a-t-il des obligations qu'on a mises en oubli ? Quelles dispositions faut-il prendre afin qu'un héritier mécontent ne puisse pas faire annuler le testament ?

Je connais plusieurs commerçants aisés, qui, en prenant leur retraite, léguèrent la totalité de leur fortune à une œuvre chrétienne à la condition de disposer jusqu'à leur mort d'une somme convenable pour leur entretien. De cette façon, ils restituèrent, de bonne heure, les biens qu'ils avaient reçus de la main de Dieu comme des talents.

A mon avis, les croyants devraient se faire guider non pas par les habitudes de la société qui vit sans Dieu, mais plutôt selon les principes du Royaume de Dieu. Notre façon d'agir ne nous obtiendra pas une place au ciel, mais témoignera de notre responsabilité devant Dieu, c'est ainsi que nous réglerons les choses de la terre avec l'éclairage de la lumière de l'éternité.

20. FAUT-IL RÉMUNÉRER LES SERVITEURS DE L'ÉGLISE ?

Une église connut bien des problèmes avec son prédicateur. Elle exigeait de lui qu'il fasse quelque chose qui était contraire à ses convictions. Lorsqu'il persista dans son refus, quelques-uns lui firent des reproches en disant : "Comment pouvez-vous adopter ce comportement aussi orgueilleux, après tout, c'est nous qui vous payons".

C'est une vieille histoire bien connue ! Nous sommes toujours des débiteurs de ceux qui nous paient.

Alors serait-il mieux de ne pas rémunérer les serviteurs comme le font quelques églises qui pensent qu'il est malsain et antibiblique de rémunérer les prédicateurs et les diacres ?

Cette position ne peut cependant pas se justifier par la Bible. Certes, Jésus a dit une fois : "Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement" (Matthieu 10 : 8). Mais il parlait à ce moment-là de la guérison des malades et de la délivrance des possédés. Une autre fois, Jésus enseigna très clairement que tout ouvrier mérite son salaire.

L'Ancien Testament nous dit déjà : "Tu n'emmuselleras pas le bœuf quand il foule le grain" (Deutéronome 25 : 4). L'apôtre Paul se réfère par deux fois à ce passage quand il enseigne aux églises que les serviteurs qui travaillent à temps plein, ont le droit de se faire nourrir par l'église.

Une église chrétienne saine fonctionne sur la base de la réciprocité des services. Chacun de ses membres a reçu du Seigneur des dons précis et des tâches précises. Il serait grave pour l'église, que chacun se fasse payer le moindre service

rendu ; mais il est de ces services prenants, telle la direction ou la prédication ou la diaconie qui accaparent à un point tel qu'il ne reste, à celui qui en a la charge, plus le temps de gagner son pain en exerçant un autre métier.

L'église devrait veiller et se soucier des frères et des sœurs dont le travail pour le Seigneur a tellement augmenté qu'il ne leur reste plus de temps pour autre chose.

Dans bon nombre de nos églises, il n'y eut jamais de serviteur rémunéré. Je sais que bien des frères gémissaient des années durant sous le fardeau qui pesait trop lourd. Leurs familles même souffraient parce que l'église ne les aidait pas ; ces hommes n'exprimèrent jamais aucune plainte, mais ils soupiraient devant le Seigneur, ce qui eut des conséquences néfastes pour les églises. Lisez à ce propos Hébreux 13 : 17 !

Une église saine, remplie de l'amour du prochain, se rendra sans doute compte des besoins matériels de ses serviteurs ; elle n'attendra pas qu'ils formulent une demande expresse qu'ils n'exprimeront probablement jamais, d'ailleurs.

Lorsqu'une assemblée libère un serviteur de ses obligations professionnelles afin de lui permettre de s'engager entièrement pour l'église, elle ne devra néanmoins pas le considérer comme un employé. Certes, il s'engage à œuvrer avec zèle et fidélité dans l'intérêt de l'assemblée et à ne pas poursuivre mille autres activités. Mais, quant à ses décisions spirituelles, il conviendra de le considérer comme un frère et non pas comme un mercenaire.

Une assemblée dirigée par un serviteur engagé à plein temps court le risque de se décharger sur ce serviteur de toutes les tâches importantes, non seulement des tâches spirituelles, mais également toutes sortes de travaux annexes, allant de la trésorerie jusqu'au nettoyage des locaux. Quoi qu'il en soit, on

attendra de lui d'assumer et la prédication, et l'enseignement, et la relation d'aide.

Mais il est important d'éviter ce système avec un responsable unique ; en effet, même s'il est doté d'un grand nombre de qualités, il sera vite débordé ; cette façon de procéder révèle en outre, le désintérêt du plus grand nombre, car tous ont reçu des dons et devraient les mettre au service de tous.

Combien de membres faut-il à une assemblée pour lui permettre de rémunérer un serviteur à temps plein ? Si dix familles donnent fidèlement la dîme, le résultat serait suffisant pour subvenir aux besoins de la famille d'un serviteur. Il est vrai que dans ce cas, il ne resterait guère de moyens pour autre chose !

C'est délibérément que je ne parle pas de la rémunération du serviteur par l'Etat. A mon sens, ce procédé ne se justifie pas par les textes du Nouveau Testament, cependant, on pourrait envisager la possibilité qu'une église financièrement forte soutienne une église pauvre afin que celle-ci puisse subvenir aux besoins de ses serviteurs.

Les serviteurs de l'église ont certes droit à la rémunération, mais il ne leur convient pas de poser des conditions et de revendiquer des privilèges. Pensons à l'apôtre Paul : il est reconnaissant de ce qu'il y ait des églises qui le soutiennent matériellement. Mais son service ne dépend pas de cette condition. Il a appris à se contenter de l'état où il se trouve, il sait être dans l'abondance et dans le dénuement, il a appris à être rassasié et à avoir faim (Philippiens 4 : 11-12).

Dès que Paul découvrait qu'une église n'était pas assez forte spirituellement, il ne lui restait pas à charge. Il préférait travailler jour et nuit, c'est-à-dire prêcher le jour et gagner son pain la nuit, par le travail de ses mains.

Il prit conscience que maintes assemblées manquaient de force spirituelle et que le fait d'accepter une rémunération nuirait à son service. C'est pourquoi il renonça à son bon droit, désirant avant tout, servir à l'avancement de l'évangile.

Dès les premiers temps de l'église primitive, on vit apparaître des prédicateurs qui usèrent non seulement de leur droit de demander le soutien aux églises, mais qui profitèrent grassement de leur ministère spirituel à des fins purement matérielles. Ils étaient certainement doués et habiles pour gagner les gens par leur prédication et pour faire sortir l'argent de leurs poches. Les faux docteurs en particulier visaient l'argent de leurs auditeurs. Cette espèce de trompeurs hypocrites n'a toujours pas disparu de nos jours.

Parlons encore d'une catégorie de personnes qu'il faut nommer, hélas : les paresseux ayant l'apparence de la piété. Ils ont choisi le ministère spirituel pour ne pas se fatiguer au travail. Ils se font payer par l'église sans fournir de travail valable. Ils sont incapables — et ne le désirent d'ailleurs pas — d'établir un plan de travail et de s'y conformer. Ils savent faire de beaux discours ayant un vernis pseudo-spirituel mais, à part cela, ils aiment s'installer dans leur petit confort, se souciant peu de l'agonie du monde ou des souffrances de l'église. Qu'ils prennent garde à la parole : "Malheur aux pasteurs d'Israël, qui se paissent eux-mêmes ! Les pasteurs ne devraient-ils pas paître le troupeau ? Vous avez mangé la graisse, vous vous êtes vêtus avec la laine, vous avez tué ce qui était gras ; vous n'avez point fait paître le troupeau" (Ezéchiel 34 : 2b-3).

21. COMMENT L'ÉGLISE RECUEILLE-T-ELLE SES FONDS ?

Est-il possible de mesurer le degré de spiritualité d'une église ? Pour cela, il suffit d'observer le nombre de personnes qui assistent au culte du dimanche matin, ou mieux de chiffrer la fréquentation des réunions de prières. Cela donne à réfléchir si vous constatez que les gens préfèrent leur fauteuil confortable à la réunion de prière.

Ne négligez pas non plus un autre moyen de mesure plutôt fiable qui est le budget de l'église. Observez de quelle façon elle recueille les fonds, et évaluez ensuite si cette église peut faire face à toutes ses obligations. L'aspect financier est un domaine plus qu'instructif.

Une église saine considère les questions d'argent comme étant des problèmes spirituels puisqu'elle enseigne que l'argent du croyant appartient à Dieu ; elle apprend aussi aux frères et aux sœurs à partager équitablement les biens terrestres entre eux ; elle leur montre que l'édification du Royaume de Dieu implique des engagements financiers...

Au temps des premiers chrétiens, les choses étaient bien différentes. Il n'y avait ni frais de location pour les bâtiments ni salaire fixe pour les serviteurs. Mais ils recueillirent déjà de l'argent pour des projets missionnaires ou pour soutenir les nécessiteux.

Cherchons quelques principes élémentaires de la gestion de l'argent dans les premières églises du Nouveau Testament.

Que chaque église ait sa propre caisse et fasse sa propre comptabilité, assumant elle-même la responsabilité de ses

finances ! Dans le cas où une assemblée dépend d'une administration centrale qui verse les salaires aux responsables des diverses assemblées, l'assemblée locale, en tant que telle et ses membres en particulier se sentent moins concernés, ce qui se traduit par une baisse des dons. Cependant, il est souhaitable que, pour la réalisation de projets majeurs, les assemblées d'une même région se regroupent en une sorte de fédération ou conférence régionale. Dans bien des cas, il est indispensable que toutes les églises d'une région, voire d'un pays, réunissent leurs efforts pour soutenir les missions ou les œuvres de secours dans les pays lointains.

Il importe que chaque membre soit informé de l'utilisation des dons. Il n'est pas bon, par contre, d'annoncer chaque dimanche, une collecte spéciale. Mais que les responsables n'aient pas honte d'inviter l'assemblée toujours à nouveau à donner avec joie ; ils stimuleront la disponibilité de leurs frères et sœurs en les informant régulièrement sur les progrès des œuvres à l'intérieur de l'église aussi bien que sur le champ de mission.

Quelles méthodes utiliser pour recueillir les fonds nécessaires aux besoins de l'église ? Il est bon d'inviter les membres de l'assemblée à apporter des dons avec régularité, en toute liberté, chacun selon ses possibilités. Nous ne devrions pas lever un impôt ni avec l'aide de l'Etat, ni de notre propre autorité.

Le moyen qui a fait ses preuves est la collecte pendant le culte. Dans certaines églises, le tronc se trouve à la sortie et les gens sont habitués à y déposer leur don en sortant. Quant à moi, je préfère placer le moment de la collecte au milieu du culte en faisant passer un récipient adéquat dans les rangs. De cette façon, chacun comprend que la collecte fait vraiment partie du culte. De toute manière, il faut considérer cet acte

NdT : en Allemagne, chaque contribuable verse un certain pourcentage de ses impôts sur le revenu à l'église dont il fait officiellement partie.

aussi, même si vous déposez votre don seulement après la bénédiction finale.

Malheureusement, on fait souvent passer à cette occasion des récipients inadaptés : il ne faudrait ni une assiette plate, ni de profonds sacs en toile. Des coupes en bois, arrondies vers le haut, offrant une ouverture moyenne, me semblent bien convenir.

Certaines assemblées ont l'habitude de percevoir une cotisation chaque semaine ou chaque mois. A cet effet, on distribue des enveloppes qui ne portent que le numéro d'adhésion de chaque membre. Chaque membre remet son enveloppe au trésorier, qui reporte la somme sur son registre. A la fin de l'année, il fait le bilan total et remet à chacun un reçu comportant le chiffre exact des sommes versées. De cette manière, il est facile de s'apercevoir rapidement de la négligence de certains membres, négligence qui équivaut à un manque de responsabilité et d'engagement. Il va de soi que ces problèmes-là doivent se régler avec un maximum de discrétion et de tact. La conception que nous avons de la vraie église ne permet pas de considérer ces problèmes d'argent comme une affaire privée.

Il y a un principe de base que l'église devrait respecter à tout prix, à savoir de ne pas accepter d'argent de la part des non-croyants. Elle n'organisera donc ni loterie, ni divertissements à la façon du monde pour recueillir de l'argent. Il est triste de constater que certaines assemblées se sont mises à divertir les gens par toutes sortes d'amusements dans le seul but de leur soutirer de l'argent, pensant parvenir ainsi rapidement à leurs fins, quand il s'agit de financer des projets coûteux.

Par ailleurs, je ne verrais pas d'inconvénient à accepter un don occasionnel de la part de la municipalité ou du gouvernement régional pour le financement d'une œuvre pour la

jeunesse ou d'une œuvre sociale, par exemple, à condition de ne pas créer par cette acceptation une dépendance malsaine.

Lorsque nous constatons une baisse des dons, il nous faut en rechercher les causes. N'incitons pas les gens par le biais d'une mauvaise émulation en annonçant publiquement les dons très élevés de Monsieur X ou de Madame Y.

Chaque membre devrait se sentir libre de participer ou non au financement d'un projet. Il devrait avoir la liberté de ne pas donner pour un projet qu'il n'approuve pas. Cependant, on attendra de lui qu'il fasse preuve de générosité en faveur de projets qu'il approuve.

Nous constatons toujours à nouveau, que les croyants donnent avec joie lorsqu'ils reçoivent du pain vivant pour leur âme. En apportant de la nourriture solide, nous ne visons certainement pas le portefeuille de notre auditeur mais son cœur. Lorsque le cœur brûle pour une cause, la main s'ouvre avec joie.

Je pense qu'il faut apprendre aux croyants à donner avec régularité, cela fait partie de l'édification de l'église. Vous pouvez concevoir une sorte de répartition des tâches, jusqu'à un certain point : un tel n'a pas beaucoup de moyens, mais le Seigneur lui a donné des bras forts pour servir l'église, tel autre n'est pas doué pour les travaux pratiques, il aidera alors généreusement avec les moyens que le Seigneur a mis à sa disposition.

La parole de Dieu nous dit : "Tout ce que vous faites, faites-le de bon cœur, comme pour le Seigneur et non pour des hommes" (Colossiens 3 : 23).

22. COMMENT L'ÉGLISE GÈRE-T-ELLE SES FONDS ?

Une œuvre chrétienne venait d'embaucher un nouveau secrétaire ; c'était un jeune homme doté de grandes capacités, il parlait plusieurs langues et apportait de nouvelles idées et un nouvel élan. Mais, au bout de quelques années, il fallu le licencier. Que s'était-il passé ? On avait constaté que les notes de frais de cet homme n'étaient pas tout à fait en règle. Il aimait les voyages, parfois inutiles à travers le monde, par avion si possible, il descendait dans les meilleurs hôtels, et s'offrait les repas les plus succulents.

Cet homme avait oublié que l'argent qu'il dépensait était saint. L' œuvre qui l'avait pris à son service vivait des dons des croyants. Des appels réitérés avaient suscité la générosité des donateurs ; de pauvres veuves et des familles nombreuses aux revenus modestes avaient envoyé leurs dons à cette œuvre en pleine expansion. Hélas, ils servirent à entretenir la vie luxueuse de ce secrétaire.

Que les assemblées, les œuvres missionnaires, les écoles et foyers chrétiens n'oublient jamais qu'ils travaillent avec l'argent qui a été consacré à Dieu. Par conséquent, c'est un argent qui demande à être géré avec la plus grande circonspection. La trésorerie doit être confiée à un des plus éminents membres de l'assemblée. Homme ou femme, il importe que cette personne suive le Seigneur de tout son cœur et qu'elle soit un bon comptable formé.

Lorsque vous vous occupez de votre propre fortune, passe que vous agissiez avec plus ou moins de minutie : bénéfice ou perte, c'est vous-même qui en subirez les conséquences. Mais

travailler avec l'argent destiné à l'édification du Royaume de Dieu exige le plus grand soin. Il faut répertorier même les sommes les plus insignifiantes. Si vous recevez des dons pour une destination particulière, il est important de faire parvenir au donateur une attestation sur l'exécution exacte de sa demande.

Le trésorier doit avoir des justificatifs pour toute dépense : ce n'est pas être méfiant que de demander une signature à la personne à qui l'on remet de l'argent.

Il faut apporter le plus grand soin aux collectes faites à l'occasion de manifestations particulières. Il est inadmissible de voir des jeunes immatures ou de jeunes écoliers placés à la sortie des salles, un chapeau ou une assiette en mains pour recevoir les dons des gens. Premièrement, on soumet les jeunes à une tentation et secondo, on enfreint le principe d'une gestion responsable. La collecte et le comptage seront confiés à des personnes absolument sûres. Dans plusieurs assemblées, des statuts prévoient que le trésorier n'est pas seul au moment du comptage, mais qu'il est assisté de deux aides qui signeront le justificatif avec lui.

Il faut déterminer avec clarté qui est responsable des dépenses. Le trésorier exécutera les affaires décidées par le comité de l'église ou par l'assemblée générale. Une assemblée chrétienne et ses œuvres se doivent de conclure les affaires de façon claire et nette et de respecter scrupuleusement les engagements pris. Cela devrait aller de soi, mais la pratique en est bien souvent différente.

L'assemblée veillera à ce qu'il n'y ait pas de discriminations dans ses rangs. Regardons le Nouveau Testament : la première communauté de Jérusalem devint si nombreuse que la distribution aux pauvres et aux veuves se fit avec beaucoup de difficultés. On n'attribua pas la même attention aux membres d'origine grecque et aux membres d'origine juive ;

de là, naquirent insatisfaction et murmures. Les apôtres entreprirent aussitôt de remédier à cet état.

L'assemblée ferait bien de procéder dans ses affaires pécuniaires selon un programme prescrit d'avance, on ne peut pas assez recommander une planification saine. Cela fait du bien de constater toujours à nouveau que nous dépendons jour après jour, année après année, de la fidélité de Dieu, étant donné que nous ne savons pas d'avance la somme dont nous disposerons finalement.

A la fin de l'année, le trésorier établira un bilan détaillé pour l'exercice écoulé, qui sera contrôlé par d'autres personnes élues. Ensuite, le bilan sera présenté à l'assemblée, accompagné d'explications suffisantes ; on donnera l'occasion de poser des questions et de faire des suggestions. Tout trésorier honnête, raisonnable, approuvera cette façon de faire.

L'assemblée doit être informée avec précision sur le montant des rentrées et leur utilisation. Par contre, le montant des dons de chaque membre ou ami ne sera pas divulgué. Seul le trésorier et les responsables les connaissent. Il est important que le pasteur soit au courant de ces choses, ce qui lui permettra de remercier discrètement tel ou tel donateur fidèle, et aussi d'exhorter tel autre qui court le risque de se perdre pour l'éternité à cause de son amour de l'argent.

C'est une grande bénédiction pour une assemblée que d'avoir des affaires transparentes, gérées par un frère fidèle. Ces aspects qui peuvent paraître mondains, contribuent néanmoins à l'avancement de l'église.

Par contre, quel malheur pour l'église de confier ce domaine à des hommes d'affaires capables certes, mais qui n'hésiteront pas à recourir à des méthodes très peu spirituelles.

Heureuse l'assemblée qui compte dans ses rangs des frères et des sœurs versés dans les affaires et ayant, en même temps, le cœur rempli d'amour pour le Seigneur, faisant preuve de discernement. Ces frères et sœurs ont reçu un ministère important. Dieu bénira richement leur engagement car il sert tout comme la prédication à glorifier son nom.

"Et quoique vous fassiez en parole ou en œuvre, faites tout au nom du Seigneur Jésus, en rendant par lui des actions de grâces à Dieu le Père" (Colossiens 3 : 17).

PARLONS D'ARGENT !

par Eric Mc Neely

Parler d'argent en Suisse, c'est presque aussi naturel que de parler de riz en Chine, ou de Coca Cola aux U.S.A. ! Mais parler d'argent en Suisse à l'Eglise, ça ne se fait pas ! Il est rare, en effet, que l'on aborde ce sujet dans bien des milieux chrétiens. Peut-être parce que l'on préfère parler de choses spirituelles plutôt que d'éléments dits "bassement matériels". Pourtant, l'argent et la façon de le gérer font partie de la vie chrétienne et il est important de ne pas négliger cet aspect-là qui requiert aussi un engagement spirituel.

SITUATION DE L'EGLISE DE JERUSALEM

A l'époque de l'apôtre Paul, l'Eglise de Jérusalem était l'église-mère de toutes les &glises chrétiennes fondées par lui dans le bassin méditerranéen. Cette Eglise s'était retrouvée dans une pauvreté extrême, et cela pour une raison principale : les Juifs devenus chrétiens s'étaient vus coupés de leur parenté, de la société, de leur emploi et du Temple. C'est dans cette situation précise que les chrétiens d'origine païenne étaient intervenus pour aider leurs frères et sœurs d'origine juive en pourvoyant à leurs besoins financiers (Lire 2 Corinthiens 8 : 1-15). Ce beau geste de solidarité s'est d'ailleurs répété à quelques reprises.

Dans 1 Corinthiens 16, Paul avait donné certaines instructions concernant la collecte, mais sans que cela ait porté de fruits. Alors, dans 2 Corinthiens 8, Paul revient sur ces choses, sachant que les Corinthiens passaient par des moments de sensibilité et d'éveil spirituels. Il pensait que l'heure était propice pour leur parler d'argent. Il encourage ces Corinthiens

à se montrer généreux à l'égard des pauvres de Jérusalem et il cite en exemple la générosité des églises de la Macédoine (v.1) qui était une démonstration de la grâce de Dieu, car ces églises se trouvaient elles-mêmes dans une pauvreté profonde. Puis, chose d'autant plus surprenante : ce sont ces chrétiens macédoniens qui avaient demandé de pouvoir contribuer. On ne les avait nullement forcés.

Comment en sont-ils arrivés là ? Le verset 5 nous dit que ces chrétiens s'étaient tout d'abord donnés à Dieu, puis aux autres de tout leur cœur. C'est ainsi qu'est apparu chez eux la SPONTANÉITE, le SENS DES RESPONSABILITÉS, la CONFIANCE... Quelle leçon pour les Corinthiens qui n'étaient pas à plaindre sur le plan financier. Quelle leçon aussi pour nous !

MISE EN PRATIQUE

Que pouvons-nous retirer concrètement de ce texte de 2 Corinthiens 8 pour nous aujourd'hui ?

L'Eglise de Corinthe était appelée à donner à l'EXTÉRIEUR, afin d'être fortifiée INTÉRIEUREMENT. En fait, cela nous montre que l'on se fait du bien à soi-même lorsqu'on donne. Cet apprentissage n'est pas toujours facile, mais en tant que disciples de Christ, nous sommes appelés à donner, car c'est en donnant qu'on reçoit. Nous devons SEMER, car après les semailles vient la MOISSON.

Notre premier don doit être celui de notre personne tout entière... à Dieu d'abord, puis à notre prochain. La décision de SE donner est capitale, car le don de soi implique des dons dans divers domaines. Ainsi, la contribution financière fait partie de l'engagement que nous avons pris — en tant que chrétiens — à l'égard de Dieu et à l'égard des frères et sœurs en la foi.

Trois choses sont à mentionner avant de conclure. L'exhortation à DONNER de l'argent doit reposer sur trois principes de base que nous pouvons dégager de notre texte :

1. Suivre l'exemple de Jésus (v. 9) : la pauvreté de Jésus était avant tout spirituelle, mais c'est cette pauvreté-là qui l'a conduit à donner sa vie pour nous. Et cela valait plus que tout l'argent du monde !

2. Passer aux actes (v. 11) : une bonne théorie sans les actes ne vaut rien du tout. La bénédiction de Dieu repose sur des actes de foi. Passer aux actes, c'est par exemple commencer par donner le 5 % de son revenu régulièrement, puis 10 %... Et pourquoi faudrait-il s'arrêter là ?

3. Donner selon ses moyens (v. 12) : le but n'est pas de s'endetter pour que les autres doivent ensuite nous sortir du pétrin ! Il faut s'asseoir et calculer, c'est biblique. Toutefois, prenons garde à ce que le calcul n'estompe pas la spontanéité et la joie de donner. Dieu nous appelle à donner selon nos moyens. Dieu, lui, donne selon la richesse de sa gloire, ce qui n'est pas peu dire ! Ceux qui ont beaucoup peuvent donner beaucoup. Il n'y a pas de règle générale à ce propos. C'est à chacun de déterminer la somme à donner et la façon de le faire, et cela dans la prière, en tête-à-tête avec Dieu.

On nous dit souvent qu'il faut faire des pas dans la foi : la contribution financière est peut-être encore le pas qui nous COUTE (littéralement !) le plus cher.

A chacun donc la responsabilité de gérer le mieux possible ce que Dieu lui a donné, en se souvenant que la vie d'Eglise et le travail spirituel dépendent aussi des dons pécuniaires. Puis, parler d'argent dans l'Eglise n'est pas une mauvaise chose, si l'on est animé par les sentiments qui étaient en Jésus-Christ, et si l'on cherche ensemble "l'utilité commune" pour l'édification de l'Eglise.

MÉDITATION

"Tant que je n'ai donné que de l'argent, je n'ai encore rien donné de moi-même, ô Dieu ! Mais quand tu m'as demandé de donner aussi de mon intelligence et de mon temps, la foule anonyme qui consommait mes dons s'est transformée en individus donnant chacun sa propre personnalité, s'offrant chacun à moi comme un don".

"The Sword, Afrique du Sud"

Tiré de la lettre de nouvelles de la Mission Evangélique contre la Lèpre - Mars 1988.

LES CAHIERS DE «CHRIST SEUL»

N°1 - Qui sont les Mennonites? D'où viennent-ils? 12 F
N°2 - Ce que croient les Mennonites 12 F
N°3-4 - La voie chrétienne 20 F
N°5 - Disciples de Jésus (John C. Wenger) 12 F
N°6-7 - Il y a des gens qui vous troublent (Pierre Widmer) 15 F
N°8 - L'Evangile de Paix (John C. Wenger) 12 F
N°9 - Enseigner dans l'Assemblée (Paul M. Lederach) 12 F
N°10 - Du bon usage des vraies richesses (Milo Kauffman) 12 F
N°11-12 - De Thomas Muntzer à Menno Simons (Ch. et Cl. L. Ummel, J. Baumann et P. Widmer) 20 F
N°13-14 - Ce livre appelé la Bible (John C. Wenger) 20 F
N°15 - La foi qui fait vivre (John C. Wenger) Extraits d'auteurs anabaptistes du XVIe siècle 15 F
N°16 - Les entretiens Luthéro-Mennonites (1981-1984) présentés par Marc Lienhard et P. Widmer 20 F
N°1/1985 - Vers une justice biblique (José Gallardo et divers auteurs) 25 F
N°2/1985 - Actualités des valeurs anabaptistes (Pierre Widmer, Max Schowalter, Claude Baecher) et divers articles d'actualité dans les Eglises. 25 F
N°3/1985 - Le Chrétien face aux crises de la vie (Paul Baumann, Christiane et Pierre Widmer) 20 F
N°4/1985 - Le Chrétien face à la maladie (avec la collaboration de René Klopfenstein, Jeannette Rayot-Zbinden, Willy Peterschmitt, Dr M. Ropp et P. Widmer) 25 F
N°1/1986 - Evangéliser, c'est faire des disciples (avec la collaboration de Myron S. Augsburger et P. Widmer) 25 F
N°2/1986 - Le pasteur, artisan de réconciliation (avec la collaboration de M. Barwick, J. Jaloux, P. Widmer) 20 F
N°3-4/1986 - Comment travailler au bien de la nation? Le chrétien et les Forces Armées (Claude Baecher, Michel Gaudry, Pierre Widmer)

N°1/1987 - Formation biblique et modernité
(André Nussbaumer, Adolf Schnebele, Jacques Dubois,
Daniel Muller et Pierre Widmer) 30 F

N°2/1987 - Des églises de professants... Pourquoi?
(en co-édition avec les «carnets de Croire et Servir»)

N°3/1987 - Vers un nouveau mode de vie (John 20 F
C. Wenger, avec la collaboration de P. Widmer)

N°4/1987 - Crises et conflits conjugaux et familiaux 25 F
(Samuel Gerber et Pierre Widmer avec Préface de
Robert Somerville) 25 F

N°1/1988 - Croire aujourd'hui (D. Muller, B. Huck,
C. Widmer-Gaudry, Mme Salas et P. Widmer)

N°2-3/1988 - Présence au monde 25 F
(Numéro spécial MERK'88)

N°4/1988 - Conviction et tolérance 30 F
(Bernhardt Ott - Claude Baecher)

N°1/1989 - Sans défense à cause de Christ 35 F
(J. A. Toews)

N°2-3/1989 - Témoigner de Jésus-Christ dans le 30 F
monde d'aujourd'hui (Helmut Harder)

N°4/1989 - Les Mennonites dans la Révolution 30 F
Française (Jean Séguy - Robert Baecher)

N°1/1990 - La discipline dans l'église 40 F
(Samuel Gerber avec la collaboration
de Max-Alain Chevalier) 30 F

N°2/1990 - Les Anabaptistes et la Réforme
à Strasbourg en 1532
— Citoyens du ciel et de la terre (Philippe Montuire) 30 F
— L'église dans le monde : une perspective
biblique (Neal Blough)

N°3/1990 - L'éthique du disciple (P. Widmer)

N°4/1990 - Histoires d'hier et d'aujourd'hui
(Cornelia Lehn) 30 F

N°1/1991 - Vie et structure de l'église de 30 F
Jésus-Christ (Paul Baumann avec préface de P. Widmer)

N°2-3/1991 - Alliances et Cène (Etienne 30 F
Zimmerlin); Synthèse sur la pratique de la Cène
(Daniel Muller) 30 F

N°4/1991 - Bonnes Nouvelles de par le monde
(Cornelia Lehn)

40 F

LES CAHIERS DE «CHRIST SEUL»

Revue trimestrielle complémentaire
au mensuel «CHRIST SEUL»,
également publié par les **Editions Mennonites**,
Administration commune aux deux publications :
Editions Mennonites
3, route de Grand-Charmont
25200 MONTBÉLIARD

Directeur de la Publication :
Daniel Muller
Tél. : 25 92 90 59

Envoyer les abonnements, soit par
chèque bancaire soit par virement postal à

EDITIONS MENNONITES
CCP DIJON 1972.81 Z

Nos abonnés de l'étranger sont priés d'utiliser
toujours l'envoi par chèque ou virement international
à notre CCP DIJON, pour éviter de gros frais.

Les envois par avion ajoutent des frais importants.

Tarifs des abonnements : 4 numéros annuels :
France 80 F ; Suisse 30 FS ; Belgique : 500 FB.
Autres pays : contrevaleur de 150 FF.

Abonnement jumelé pour CHRIST SEUL et LES CAHIERS
France : 220 F   Abt de soutien : 300 F
Suisse : 70 FS   Abt de soutien : 100 FS
Belgique : 1400 FB   Abt de soutien : 1500 FB
Autres pays : l'équivalent de 250 FF ou plus.

Toutes les commandes sont à adresser au bureau de
CHRIST SEUL
3, route de Grand-Charmont
25200 MONTBÉLIARD (France)

Achevé d'imprimer en mars 1992
par l'Imprimerie OTT
à Illkirch-Graffenstaden
Dépôt légal : 1er trimestre 1992
CPPAP N° 66832
Composition Agence CD SCHELL
1A, rue Tiergaertel 67380 Lingolsheim

LES CAHIERS DE «CHRIST SEUL»
3, route de Grand-Charmont
25200 MONTBÉLIARD



N°1/1992

LE CHRÉTIEN ET L'ARGENT

"Votre argent m'intéresse" osait avouer une compagnie bancaire il y a quelques années dans sa publicité. Parler de l'argent dans l'Eglise n'est pas très courant.

Accepter d'en entendre parler sous l'angle de notre relation avec Dieu et avec les frères peut nous amener à réviser nos a priori et nos positions.

Samuel Gerber aborde le sujet par des messages très courts, construits dans l'optique de ses rubriques radiophoniques, dans un style qui lui est propre, percutant, direct, sans détours.

Les questions d'argent jugées bassement matérielles sont passées au crible de l'évangile et prennent alors une dimension spirituelle qui nous place en face de nos responsabilités.

ISBN 2-904214-31-3 Prix : 30 FF, T.T.C.